Regards sur l'histoire de La Seyne-sur-mer n°5



comptes rendus du colloque du 6 novembre 2004

Regards sur l'histoire de La Seyne-sur-mer

comptes rendus du colloque du 6 novembre 2004

n°5

Remerciements

Nous remercions

Les intervenants pour leur disponibilité,

Les membres de l'association qui ont participé à l'élaboration de la revue,

La bibliothécaire du Service Historique de la Marine, Michel Breil et Roland Paesani pour avoir permis une exposition de leurs photos et cartes postales anciennes autour de la construction navale,

M. Boned, directeur de la maison de vacances du C.E. R.A.T.P., pour son aimable accueil.

Revue publiée avec le concours : De la Ville de la Seyne-sur-mer Du Conseil Général du Var

Association Histoire et Patrimoine Seynois B.P. 10315 83512 La Seyne-sur-mer 04 94 74 98 60 laseyne.hps@wanadoo.fr http://histpat.laseyne.chez.tiscali.fr/

Sommaire

| Editorial | p. 4 |
|--|--------------|
| Clément Philippon Entre terre et mer, le métier de marin à La Seyne au XVIII ^e siècle. | p . 5 |
| Robert Bonaccorsi Eléments sur l'histoire culturelle de la ville de La Seyne dans la deuxième moitié du XX ^e siècle : arts plastiques, jazz et théâtre | p. 10 |
| Gérard Fouchard 1891, Alexandre Millerand et l'usine seynoise des navires câbliers. | p. 19 |
| Irma Breil « Sans agir, la couleur douterait », analyse plastique d'un travail pictural collectif, école Malraux, 1990. | p. 25 |
| Lucas Martinez L'âge d'or de la rade dans la deuxième moitié du XIX ^e siècle : la construction navale, La Seyne et la Marine Nationale | p. 32 |
| Lionel Roos-Jourdan <i>L'institution Sainte-Marie à La Seyne dans l'entre-deux- guerres</i> | p. 41 |
| Discussion | p. 47 |
| Bibliographie | p. 51 |

Quand "hier" aide à construire "aujourd'hui"

Lorsqu'ils évoquent un passé qui leur est cher, les chroniqueurs, trop souvent, ont tendance à verser dans la nostalgie larmoyante. Ce n'est pas le cas de l'association Histoire et Patrimoine Seynois. Comme on le verra ci-après, les animateurs de cette association, certes, parlent du temps jadis, ou de naguère, avec émotion, et même avec tendresse. Mais ils se gardent de pleurer sur les années écoulées. Ils mettent en valeur ce qu'elles ont contenu de positif, pour, en quelque sorte, prendre un nouveau départ. « Une certaine Seyne qui a ses mérites, a vécu, semblent-ils nous dire ; inspirons-nous de ses meilleurs aspects pour aider à bâtir La Seyne de demain. Mettons en valeur les efforts de nos prédécesseurs, mais que leur exemple ne reste pas un simple objet d'admiration ! Il doit entraîner chez nos contemporains, le désir, la volonté de faire aussi bien et mieux, si possible, que leurs devanciers. »

Car la Mémoire (avec un grand M), loin d'inciter à la tristesse et de générer l'impuissance, doit faire des Seynois d'aujourd'hui les créateurs de demain, dans tous les domaines. Tel est le credo de ceux et celles qui animent HPS. Même si l'histoire de leur ville les passionne, ils ont les deux pieds bien campés dans leur siècle et ils accueillent les temps modernes à bras ouverts.

Voici, d'ailleurs, pour illustrer ce propos, les interventions entendues au cours du colloque du 6 novembre 2004 – interventions qui, justement, avaient pour thème : **Innovation et tradition, économie, culture, éducation.**

Clément PHILIPPON a choisi de traiter l'un des aspects caractéristiques de La Seyne au 18ème siècle : « Entre terre et mer, le métier de marin. » Il montre que beaucoup de marins de cette ville, à cette époque, arrondissaient les maigres revenus que leur apportait la mer en exerçant, sur de minuscules terrains leur appartenant, des activités agricoles. « L'image du paysan-matelot, explique-t-il, était une réalité, du moins dans la deuxième moitié du 18ème siècle. »

Lucas MARTINEZ, lui, s'intéresse à « L'Age d'Or de la rade : la construction navale, La Seyne et la Marine nationale, deuxième moitié du 19 en siècle. » Il fait revivre les grands noms de cet âge d'or : Dupuy de Lôme, Aimable Lagane, Gustave Zédé, Noël Verlaque, noms qui figurent encore aujourd'hui sur des plaques de rues, mais sont ignorés de la plupart des Seynois d'adoption. A propos de Noël Verlaque, Lucas Martinez souligne qu'il s'agit d'un cas exceptionnel : simple ouvrier à l'Arsenal, il gravit tous les échelons au chantier de La Seyne pour en devenir l'ingénieur en chef.

Gérard FOUCHARD évoque la mémoire d'Alexandre Millerand, qui fut président de la République, mais, à l'époque considérée (1891), n'était que député (socialiste) de Paris. Son intervention à la Chambre des députés sauva l'usine des câbliers de La Seyne-sur-mer de la suppression dont elle était menacée.

Enseignant du privé, Lionel ROOS-JOURDAN a retracé l'histoire de l'Institution Sainte-Marie de 1914 à 1945. Pittoresque, émaillée de citations de journaux d'élèves, cette évocation, d'une totale sincérité, ne cache rien des réalités. On serait tentait d'écrire que c'est avec candeur que Roos-Jourdan montre l'enthousiasme avec lequel enseignants et élèves accueillirent « la Révolution Nationale » de Pétain, en 1940. Mais, en 1943, les thèmes de la Révolution Nationale, dit-il, sont traités (dans le journal de l'établissement) avec un humour narquois. A Sainte-Marie, comme ailleurs, les yeux, semble-t-il s'étaient dessillés...

La valeur de la contribution de Robert BONACCORSI sur l'histoire culturelle de La Seyne dans la seconde moitié du 20^{eme} siècle est exceptionnelle. Il est vrai que le sujet est vaste, et que l'auteur aborde une multitude de sujets. Il refuse pourtant de faire allusion au rôle central qu'il a lui-même joué dans la plupart des activités auxquelles il se réfère. Il rend un bel hommage au poète Pierre Caminade, infatigable animateur de la revue « Etraves », disparue il y a quelques années. « La chronique (de l'action culturelle) doit se penser dialectiquement [...] Nous sommes ici [...] dans la constitution d'un patrimoine commun qui se pense au futur et se conjugue au présent », conclut-il.

L'intervention d'Irma BREIL, avait trait, elle aussi, à la culture, mais telle qu'elle se pratique en un lieu précis, le quartier Berthe. Il est bien dommage que ceux à qui le nom de Berthe est synonyme d'insécurité et de mépris des lois aient brillé par leur absence au moment où Irma a rendu compte d'un véritable événement culturel : l'exposition, dans l'école André Malraux, des œuvres produites par des enfants et des adolescents, en présence de deux peintres notoires, Solange Triger et Serge Plagnol, qui n'avaient pas craint de présenter leurs propres œuvres au milieu de celles des élèves.

Irma Breil s'est littéralement immergée dans cette exposition hors normes, où les petits artistes ont pu s'exprimer en toute liberté, tout en prêtant l'oreille aux conseils dispensés par Serge et Solange. Cette dernière, d'ailleurs, cite avec à propos une lettre de Vincent Van Gogh, qui, en 1888, écrivait à sa sœur : « Il faut peindre les aspects riches et magnifiques de la nature. Nous avons besoin de gaieté et de bonheur, d'espérance et d'amour. » L'exposition tout entière illustrait ces phrases inspirées. Elle avait pour titre un vers tiré d'un poème de Marcel Miggozzi : « Sans agir, la couleur douterait.» Irma Breil sut à merveille rendre palpable son admiration pour cette exposition pas comme les autres. Elle fut, elle aussi, très applaudie.

Maurice Oustrières, président de l'ANACR.

Entre terre et mer, le métier de marin à La Seyne au XVIIIème siècle

Clément Philippon

enseignant d'histoire

La Seyne au XVIII^e siècle n'était pas un simple bourg périphérique de Toulon, appelée par certains « Seyne les Toulons »1. C'était une cité de 4000 habitants située au sudest de la rade de Toulon au fond d'une baie autrefois marécageuse et peu profonde, protégée et abritée des vents. Ses deux principales activités économiques, le commerce et la construction navale, lui donnèrent un essor remarquable.

La Seyne était, à la fin du XVIII^e siècle, le premier pôle de construction navale de Méditerranée, supplantant notamment la grande Marseille². Les différents travaux et agrandissements consacrés au port et entrepris dès 1720 témoignent du dynamisme de l'activité maritime à La Seyne.



Les populations maritimes, en particulier les marins, population masculine dominante au XVIIIe siècle, par leurs activités propres, prirent toute leur place dans la croissance de la ville.

La nature de ces activités

Ce terme de « marin » apparaît souvent dans les sources archivistiques et notamment dans les archives notariales et dans les registres paroissiaux.

La Marine utilise un autre lexique pour désigner le marin. Elle parle de « matelot » ou « d'officier marinier » au plan individuel et de « gens de mer » quand elle désigne la communauté, le groupe dans son ensemble. Pour l'administration de la Marine, les matelots étaient tous les hommes âgés d'au moins 18 ans, exerçant une profession maritime et qui servaient le roi dans la Marine royale. Par « gens de mer », elle entendait « les capitaines, maîtres et patrons, officiers des vaisseaux, pilotes, officiers mariniers, matelots et autres navigants ».3

Ces définitions restent assez vagues et surtout elles ne prennent pas en compte toutes les réalités professionnelles. Car le métier de marin recouvre une multitude de métiers forts différents dans leurs exigences techniques et il n'a pas seulement pour cadre l'espace maritime. Le but de mon propos est de montrer comment les métiers des marins se situent entre terre et mer, en prenant comme cadre très significatif la cité de La Seyne au XVIII^e siècle.

Du matelot à l'officier marinier

Dans un premier temps, il faut différencier les métiers qu'exerçaient les marins à bord de la Royale et ceux qu'ils pratiquaient quotidiennement. On peut opposer métiers « militaires » et métiers « civils ».

Chaque marin seynois devait théoriquement servir la Marine royale selon un rythme et des modalités bien définies. Le recrutement des marins au XVIIIe siècle était réglé par un système particulier, le service des classes, qui obli-

¹ L'abbé EXPILLY, Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France, Paris,

^{1762-1770, 6} tomes.

2 Charles CARRIERE, « Y a-t-il eu un XVIII siècle à Martigues ? », Provence Historique, Tome XIV, fasc. 55, 1964, p 53 à 68.

³ Service Historique de la Marine de Toulon (à présent SHMT), 4P 1, Mémoire du roi concernant les gens de mer, soldats de marine, ouvriers et journaliers qui peuvent être admis à la demi-solde, 19 février 1731, article 6.

geait tout homme exerçant une profession maritime à se soumettre régulièrement au service du roi. En Méditerranée, chaque marin devait fournir une année de service tous les trois ans. Les marins mobilisés ou « levés » se rendaient généralement à Toulon, où se trouvaient les vaisseaux de guerre sur lesquels ils accomplissaient leur devoir.

Dans la Royale, le corps des matelots était subordonné à celui des officiers mariniers.

Les différences de grades, de hiérarchies, de soldes, le temps de service effectué, les fonctions exercées distinguaient les deux groupes.

Le matelot se chargeait de l'ensemble des manœuvres et des petites besognes. Il montait sur les mâts et les vergues, s'occupait de la voilure ou de nettoyer le pont.

L'officier marinier devait « encadrer et entraîner l'équipage »4. Six spécialités d'officiers mariniers constituaient la maistrance : les officiers de manœuvre, de pilotage, de canonnage, de calfatage, de charpenterie et de voilerie. Chaque spécialité était divisée en grades et à chaque grade correspondait une fonction précise.

Prenons l'exemple de la manœuvre : le quartier maître, grade subalterne, guidait les matelots dans les manœuvres. Il était chargé du soin et de la propreté du vaisseau. Les patrons de canots ou de chaloupes assuraient les allers-retours avec la terre ferme, le ravitaillement ou le transport des officiers. Le bosseman était pour sa part chargé du soin des câbles, des ancres et des bouées. Il était sous les ordres directs du maître. Le contremaître exécutait les ordres du maître contrôlait le gréement, les ancres, les manœuvres et signalait chaque problème au maître. Il pouvait le remplacer. Le second maître se chargeait plus spécifiquement de la manœuvre des voiles de l'avant, de faire mouiller et lever les ancres, de fourrer les câbles et de virer au cabestan lors des appareillages. Le premier maître ou maître d'équipage était « l'œil et la main du navire qui doit se trouver partout ». Il assistait à la visite du vaisseau, de sa carène et de son radoub. Il veillait à la conservation des manœuvres et les faisait exécuter. Il observait et contrôlait aussi le travail des officiers mariniers.

Cette hiérarchie entre matelot et officier marinier et au sein de chaque groupe n'était pas figée grâce à un système de promotion qui dépendait du mérite et du temps passé à bord des vaisseaux du roi. Ainsi, l'officier marinier Esprit Curet, après avoir servi pendant 10 mois sur la Sultane en 1778 en qualité de contremaître, fut second maître sur la Gracieuse en 1779. Puis, il servit en cette qualité pendant onze mois et devint premier maître en 1780.5 Estienne Turin, matelot sur les vaisseaux du roi en 1747, 1748,

1751, 1754, quartier maître en 1756, 1757, 1759, bosseman en 1760, devient contremaître en 1778.6

La Seyne en 1776 compte 362 matelots « valides ». En 1784, 76% étaient officiers mariniers : 49% étaient devenus des aides, 22% des seconds et 5% d'entre eux étaient passés du matelotage à la maistrance en seulement huit ans.7

Au cours de sa carrière « militaire » le marin pouvait accomplir plusieurs tâches et avoir plusieurs fonctions. Mais la pluriactivité maritime avait ses limites. Rarement un officier marinier de voilerie devenait officier de canonnage. Les marins se spécialisaient. Cette spécialisation des marins reprenait souvent le métier pratiqué dans la vie civile. Un marin officier marinier charpentier était logiquement charpentier de profession.

Les diverses activités des marins seynois

Les marins seynois se partageaient en trois catégories de métiers maritimes.

La première catégorie, les « hommes de port » c'està-dire les pilotes et à un degré moindre les pêcheurs.

Des informations sporadiques relevées dans les registres paroissiaux, notamment dans les actes de baptêmes et de mariages, pourraient laisser penser que le nombre de pêcheurs à La Seyne était faible. On ne dispose pas de sources telles que le registre des bateliers et des pêcheurs qui auraient pu livrer un certain nombre d'informations. On ne trouve aucune trace officielle de prud'homie de pêcheurs au XVIIIe siècle à La Seyne - cadre juridique et administratif chargé entre autre de la défense des intérêts des pêcheurs et qui donnait à ce corps une notoriété et une reconnaissance certaines.

Des indices laissent penser qu'un certain nombre de marins pratiquait cette activité.

Le site de La Seyne était composé de plusieurs anses protégées dans la petite rade de Toulon. Les pêcheurs pouvaient donc y pratiquer librement leurs activités sans encourir les dangers que devaient affronter les pêcheurs de l'Atlantique ou de la Manche, qui s'aventuraient parfois pendant de longues semaines vers des espaces lointains.

⁴ Martine ACERRA et André ZYSBERG, L'essor des marines de guerres européennes, Paris, Sedes, 1997,

p. 214. 5 SHMT, 3P 41 Officiers mariniers et matelots La Seyne, 1776-1787.

⁶ SHMT, 3 8 79 Officiers mariniers et matelots La Seyne, Six-Fours, Sanary, Ollioules, Le Beausset 1748-1763; 3P 380 Officiers mariniers et matelots La Seyne, Six-Fours, Sanary, Ollioules, Le Beausset set 1764-1775. 7 SHMT, 3P 41, idem.

La rade de Toulon était un espace reconnu pour ses richesses halieutiques. On trouve des témoignages faisant part de l'installation d'une madrague servant à la pêche au thon, à la fin du XVIe siècle sur l'île de Cépet, territoire de La Seyne, dans, « une partie de la mer où le poisson abondait le plus ».

L'absence relative d'informations tient au type de pêche pratiqué à La Seyne : une petite pêche côtière et irrégulière ne pouvant pas apporter toutes les ressources nécessaires aux populations maritimes. L'absence d'une communauté structurée laisse penser que les pêcheurs pratiquaient parallèlement une navigation au commerce. D'ailleurs les archives de la Marine mentionnent la pratique de la pêche et du petit cabotage chez les marins seynois8. On ne se trouve donc pas dans le cas des pêcheurs des côtes de l'océan Atlantique et de la Manche pour qui la pêche constituait la base de leurs revenus.

La seconde catégorie de métiers exercés par les marins comprend ceux de la navigation au commerce. Un grand nombre de marins seynois, quand il n'était pas levé pour le service du roi, naviguait sur des bâtiments marchands.

Ils pratiquaient trois types de navigation, le cabotage, le long cours et la caravane maritime.

Le cabotage, navigation de cap en cap et de port en port le long des côtes de Provence et du Languedoc, englobait aussi le littoral méditerranéen de la Catalogne à la Toscane, de la Corse à la Sardaigne et aux Baléares9. La durée des voyages au cabotage allaient plusieurs semaines à quelques mois. Tout dépendait du type de bâtiment, de la destination et de la cargaison¹⁰.

Les marins seynois s'engageaient régulièrement sur des bâtiments qui naviguaient en caravane. La caravane maritime, forme de cabotage lointain, pratiquée par des bateaux seuls dans les eaux levantines durait deux ans. Ce n'était pas une navigation en droiture mais d'échelles en échelles11. Les bateaux et les marins seynois se rendaient principalement dans les grandes places commerciales du Levant, espace oriental méditerranéen, à Alexandrie, Constantinople, Alexandrette et surtout Smyrne.

La troisième forme de navigation, la navigation au long cours, amène les Seynois au-delà du détroit de Gibraltar vers les Indes, le Canada, Terre-Neuve, les îles d'Amérique, les Açores, les Canaries et Madère¹². Les voyages vers la Martinique ou Saint-Domingue duraient environ huit mois alors que ceux vers l'Inde duraient plus d'un an et demi.

Les marins seynois privilégiaient le cabotage et la caravane maritime. Plus irrégulièrement ils naviguaient au long cours vers les Antilles surtout (Martinique et Saint-Domingue) mais s'embarquaient à Marseille ou à La Ciotat¹³.

Les charpentiers, calfats, cordiers, scieurs de long, etc, qui nécessitaient un savoir faire appris dès le plus jeune âge, appartiennent aussi à la catégorie des « marins ».

Ces métiers largement répandus chez les marins seynois occupaient, selon l'intendant de la Marine Malouet, six cent ouvriers dans les chantiers de construction navale à La Seyne et à l'arsenal de Toulon¹⁴. Parmi les marins classés, en 1764, 142 étaient charpentiers ou calfats et 222 en 1776. Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, près d'un homme sur quatre à La Seyne était charpentier ou calfat¹⁵.

La proximité de l'arsenal de Toulon d'une part, où travaillaient des ouvriers seynois, la vitalité du commerce et surtout de la construction navale d'autre part nécessitaient une main d'œuvre spécialisée. D'autre part La Seyne, grâce à son vaste et riche massif forestier de Janas au cœur de la presqu'île de Sicié, fournissait à la Marine un grand nombre de pins pour la construction de ses vaisseaux16.

Un « marin » pratiquait divers métiers au cours de sa vie. En dehors de son embarquement à bord des vaisseaux du roi, le marin travaillait alternativement dans le commerce, dans la pêche ou à l'arsenal de Toulon. Ainsi Jean-Joseph Grimaud, réalisa de nombreux voyages au commerce dans sa jeunesse. Il fut également matelot sur les vaisseaux du roi puis aide canonnier formé à l'école de canonnage de Toulon. Puis il entra à l'arsenal comme charpentier à l'âge de 28 ans¹⁷. Beaucoup de marins seynois connaissaient ce type de succession d'activités.

La figure du paysan matelot

Il est une autre forme de pluriactivité généralisable à l'ensemble des marins seynois, celle du paysan matelot.

L'historien Gérard Le Bouëdec a mis en évidence son

9 Gilbert BUTI, « Le chemin de la mer ou le petit cabotage en Provence (XVII^e-XVIII^e siècle) », Pro-

vence historique, Tome L, fasc. 251, juillet-août-septembre 2000, p. 297 à 320.

10 SHMT, 3P 85 Désarmement au commerce. Désarmement au petit cabotage 1775-1779 ; 3P 86 Désarmement au commerce. Désarmement au petit cabotage 1780-1785 ; 3P 87 Désarmement au

commerce. Désarmement au petit cabotage 1786-1793. 11 Gilbert BUTI, « Un aspect original de l'armement provençal : la caravane maritime », *Bulletin de*

la Société des Amis du Vieux Toulon, n°114, 1992, p 65 à 86. 12 SHMT, 4P 1 Ordonnances, règlements et déclarations concernant les classes 1689-1782

13 SHMT, 3P 85, 3P 86 et 3P 87. 14 SHMT, 1A1 238 : Réponses aux lettres de la cour par M. Malouet 1786.

16 Louis BAUDOIN, Histoire générale de La Seyne-sur-mer et de son port depuis les origines jus-qu'à la fin du XIXe siècle, Marseille, 1965, 908 p. 17 SHMT 3P 41



Plan La Seyne en 1783 : Légende Plan de la ville et du port de la Seine

Où on a marqué l'agrandissement proposé à la partie sud pour établir actuellement le commerce des américains et le projet d'un port plus considérable qui pourrait y être exécuté dans la suite à la partie de l'Est.

- 1 Avenue de port
- 2 Rue du mole
- 3 Place Bourradet
- 4 Rue de la Comédie
- 5 Rue du munitionnaire
- 6 Quai des Esplageolles
- 7 Rue du four de la mer
- 8 Rue Canelle
- 9 Rue Saint-Roch
- 10 Rue des Jardins ou du fer
- 11 Rue de l'hopital
- 12 Hotel Dieu
- 13 Chapelle du St Esprit
- 14 Jeu du ballon
- 15 Rue Denans
- 16 Petit Cours
- 17 Pavé d'amour
- 18 Marché aux herbes
- 19 Marché aux poissons
- 20 Cours
- 21 Rue de l'Evêché
- 22 Place des Capucins

- 23 Couvent des Capucins
- 24 Paroisse
- 25 Rue Grune
- 26 Bâtiment de la Dîme
- 27 La Calade
- 28 Rue du Palais
- 29 Rue du Regonfle
- 30 Rue de la Vielle Platrière
- 31 Rue du four St Lambert
- 32 Rue Franchipani
- 33 Rue et Place du quartier neuf
- 34 Rue des Maures
- 35 Rue Jouglas
- 36 Rue Ferblanterie
- 37 Rue Bourbon
- 38 Rue de la paroisse
- 39 Rue Tête Noire
- 40 Rue des Tonneliers 41 Rue des pêcheurs
- 42 Rue de l'Hôtel de ville
- 43 Hôtel de ville
- 44 Chapelle St Roch

- 45 Chapelle des Pénitents blancs
- 46 Rue savonnière
- 47 Rue Michelon
- 48 Rue St Pierre

Renvois des projets

- A Partie de terrain à enlever pour former l'agrandissement proposé à la partie sud
- B Quais à construire pour l'agrandissement
- C Quais à réparer
- D Cales de construction à établir
- E Cale pour les carennes
- F Magasin pour les carennes
- G Nouveau port qu'on pourrait établir dans la suite suivant les be-
- soins du commerce
- H Magasins de dépôt pour le com-
- K Magasins de particuliers

- Fait à la Seine
- le 14 Novembre 1783
- Copie par
- le cabinet Alex PEIRE portant la mention
- « documentation générale »
- D.V.95
- Décembre 1970

existence en Bretagne méridionale et dans les îles de la façade atlantique¹⁸. A La Seyne, le cadastre fiscal et des actes notariés montrent que bon nombre de marins possédaient des terres, parfois en nombre conséquent. La terre constituait une source de revenus parallèle à celle de la pêche, du commerce ou de la construction navale. Deux observations faites sur les sources évoquées précédemment nourrissent cette idée.

Le cadastre fiscal signale, dans les patrimoines fonciers des marins, la prédominance de terres « semables », complantées de vignes, d'oliviers et de terres dites oullières 19 20. Les marins possédaient des terres qui leur permettaient de tirer des revenus en nature ou en argent. En 1762, le marin Antoine Guigou dit Bourrasque possédait deux terres vignes dont une avec des arbres fruitiers, une terre « bosque » et deux terres « semables »21.

Ces propriétés se trouvaient surtout dans l'arrière pays seynois, dans des zones périphériques de la cité : presqu'île de Sicié, quartiers de Bastian, de Doumergue, de Camp Laurent, de Daniel, de Fabrégas, de Cépet, de Balaguier ou des Moulières²². Le marin y travaillait quand il n'était pas en mer et il était remplacé par sa femme lorsqu'il était absent.

Tous les marins levés pour le système des classes à La Seyne n'exerçaient pas une profession maritime, contrairement à ce que prescrivaient les ordonnances de la Marine. Un certain nombre était des paysans qui, soit profitaient des augmentations de soldes accompagnant généralement les conflits, soit étaient réquisitionnés de force face aux carences en effectif de la Marine royale.

La Seyne dans sa zone littorale met en contact terre et mer. Les clivages habituels entre population maritime et population terrienne se réduisaient et les liens entre activité maritime et agriculture se multipliaient. Les marins, dont les activités les amenaient à regarder vers le large, continuaient à avoir des réflexes paysans en possédant et en travaillant des terres. Le rythme irrégulier des activités maritimes en faisait un terrien à temps partiel. Les navigations au petit cabotage ou la pêche, que pratiquaient de préférence les Seynois, ne duraient que quelques semaines, voire quelques mois par an. De même lorsqu'ils étaient levés sur les vaisseaux du roi en temps de paix, la durée du service payé dépassait rarement six mois. Les matelots devaient donc être capables de fournir des ressources à leurs familles quand ils ne naviguaient pas. Dans cette société seynoise à dominante maritime, mais d'essence agricole, le travail de la terre constituait l'activité complémentaire la plus naturelle.

Cette pluriactivité du paysan matelot se retrouve dans les petites villes du littoral de Méditerranée. A Saint-Tropez, à Martigues ou à Mèze, dans les villes qui présentent des conditions topographiques, géographiques et économiques sensiblement identiques. Chacune de ces cités possédait un terroir riche et productif. Mais cet attachement à la terre est plus marqué chez les marins navigants que chez les pêcheurs, moins concernés.

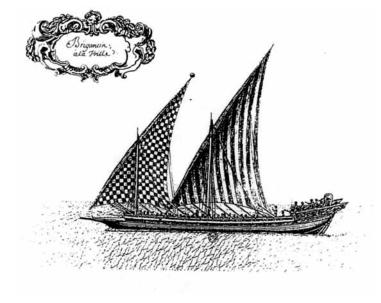
Marin, matelot, officier marinier, charpentier de marine, calfat, scieur de long, matelot paysan composent la population maritime seynoise qui, entre terre et mer, a fait la richesse de la cité méditerranéenne avant que La Seyne ne devienne, avec l'arsenal de Toulon, l'un des grands foyers méditerranéens de la révolution industrielle.

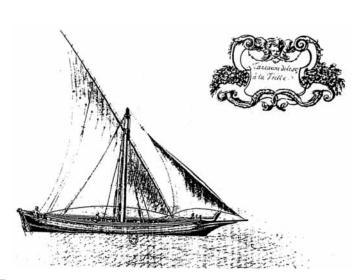
18 Gérard LE BOUEDEC, « La pluralité dans les sociétés littorales, XVII°-XIX° siècles », Annales de Bretagne et des pays de l'ouest,

bletagir et ueb pays de l'oues. http://www.ubh.fr/sc_sociales/crhisco/ABPO/art2002-1.html 19 Selon le *Dictionnaire Universelle du XIXe siècle*, le terme « oullières » renvoie aux allées qui se trouvaient entre les rangs de vignes en Provence et qui étaient ordinairement consacrées à différentes cultures dont celles de l'olivier.

20 Archives municipales de La Seyne (AMS), CC 11 Cadastres de 1762 : patronymes de A à D ; CC 12 Cadastres de 1762 : patronymes de E à L.

22 AMS, CC 11 et CC 12





Robert Bonaccorsi

Eléments sur l'histoire culturelle de la ville de La Seyne dans la deuxième moitié du XX^e siècle, arts plastiques, jazz et théâtre.

Robert Bonaccorsi

Evoquer l'histoire de la vie culturelle seynoise (je dis bien évoquer, car il ne s'agit ici que de proposer quelques pistes de recherche), relève d'une démarche double, tout à la fois factuelle et mémoriale, (de préférence à mémorielle, trop connotée aux données informatiques) prenant en compte les éléments concrets, mais également l'air et la fuite du temps. Les sources de l'action culturelle sont le plus souvent multiples, diffuses, occultées ou méconnues. Elles s'avancent volontiers masquées, peuvent apparemment se tarir, pour resurgir avec vigueur de façon décalée des années plus tard. Ce propos s'articule donc sur une interrogation : pourquoi La Seyne a permis l'émergence à un haut niveau du jazz (citons depuis 1985, le Festival de Jazz du Fort Napoléon), des pratiques théâtrales (avec depuis 4 ans un Festival du Cirque Contemporain, accompagné depuis 2 ans par des rencontres autour des Arts de la Rue) et des arts plastiques, (avec la Galerie d'Art « La Tête d'Obsidienne », et la Villa Tamaris), les deux dernières activités relevant dès à présent ou dans un futur proche, de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée.

Nous parlons ici des prémices de l'intervention des municipalités dans la vie culturelle. Cette compétence qui aujourd'hui apparaît naturelle et constitue un soutien fondamental à la création et la diffusion, n'allait pas de soi dans l'immédiate après-guerre où le souci principal était la reconstruction. Rien ou peu n'avait été réalisé dans ce domaine durant les décennies précédentes. Il existait déjà une vie associative très riche (La Seynoise, l'Avenir Seynois, Le Cercle des Travailleurs, l'Artistique, La Garibaldienne...) qui ne recevait que peu ou pas d'aide publique, les salles de spectacle relevaient du privé : l'Eden Théâtre sur la place de la Lune, le Théâtre des Variétés rue Camille Pelletan (avec la famille des mimes Onofri), le Petit Casino... « Sans grands artistes et sans clients » (1).

Les jugements rétrospectifs sur cette période seront sévères, ils révèlent la différence radicale d'approche sur cette question. Citons Alex Peiré, qui fut adjoint au maire et doyen du Conseil Municipal après-guerre, qui déclarait ainsi en 1963 :

« Les municipalités d'alors se sont peu émues de la chose, l'Art a toujours semblé être la dernière de leurs préoccupations, leur appui et leur soutien se cantonnant à de faibles subventions et, au cours de banquets, en des discours grandiloquents, pleins de promesses déjà oubliées en fin de digestion...Si nous voulions écouter de la bonne musique, des opérettes, des opéras, si nous voulions nous instruire par des conférences, des causeries, si nous voulions parfaire notre formation artistique ou littéraire, une seule solution s'offrait à nous : aller à Toulon, centre attractif vers lequel nous partions, en bandes joyeuses, par le tram ou le bateau... et au retour, ayant souvent manqué les derniers départs, nous faisions la route à pied, en chantant à tue-tête les airs que nous avions pu ou cru retenir..... » (2).

Pour mettre en œuvre une action culturelle digne de ce nom, il est indispensable de conjuguer une volonté artistique (presque une « kunstwollen », tout au moins un désir, une détermination, un besoin de prendre en compte la réalité culturelle du temps), une volonté politique (donc une claire compréhension de l'importance du fait culturel dans le développement de la cité), qui doivent se prolonger par un exécutif (des structures qui dans l'ordre chronologique prendront la forme d'un comité des fêtes, d'un office municipal de la culture et d'un service municipal des affaires culturelles, les trois cohabitant quelquefois selon les périodes), et des locaux appropriés. Sans oublier les moyens financiers qui trouveront leur ligne budgétaire particulière dans les années 1970. La volonté politique existait dès 1947, principalement sous l'impulsion de Toussaint Merle (3). Dès 1948, un Comité Permanent des Fêtes était créé, avec comme président Paul Pratali. A compter de mai 1976, il sera remplacé par Jean Passaglia qui passera luimême le relais à Jacques Brémond quelques années plus tard.

Restait la question des espaces consacrés à la culture. Citons encore Alex Peiré: « Avant 1947 et jusqu'en 1958, date de l'inauguration de la Maison Commune, aucune salle de spectacle n'existait dans notre commune en dehors de deux cinémas qui ne possèdent ni scène, ni loges pouvant recevoir décemment une troupe théâtrale ou de danseurs, ou encore de musiciens. »⁽⁴⁾

^{(1) –} Bulletin Municipal, Décembre 1963, p.20

^{(2) –} Ibiden

 ^{(3) -} Voir ce propos dans le 7^{rme} volume de la vie seynoise d'antan dans lequel Marius Autran retrace les grandes étapes du développement culturel de la Ville. (chez l'auteur, La Seyne, 1999)
 (4) - Bulletin Municipal Octobre 1967, p.8

La Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville inaugurée 4 janvier 1959, a constitué le tremplin indispensable au développement de la culture à La Sevne (Toussaint Merle parlait le 20 février 1959, lors du vernissage l'exposition d'Olive Tamari de « point de

JEUNESSE ET VITALITE DU JAZZ AVEC JACK DIEVAL et LE PARIS JAZZ QUARTET



Jack Diéval et son ensemble

départ d'une vie culturelle et artistique que notre ville ne connaît pas encore ») avec très vite, de grandes ambitions au niveau des arts plastiques, mais également pour le théâtre. En effet, la même année, une expérience originale de décentralisation théâtrale était proposée dans notre ville autour de Georges Arnaud et de sa pièce *Maréchal P.*

Georges Arnaud était surtout connu grâce au succès du Salaire de la Peur publié en 1950. Le romancier s'était essayé en 1954 au théâtre avec Les Aveux les plus doux et souhaitait récidiver avec une pièce mettant en scène le régime de Vichy. Publiée aux Editeurs Français Réunis en 1958, la pièce n'arrive pas à trouver un théâtre. Par l'intermédiaire d'Henri Megglé, ancien présentateur à la Radio Diffusion Française (licencié pour raison politique) installé à Ollioules comme bouquiniste, Georges Arnaud rentre en contact avec le maire de La Seyne, Toussaint Merle, grâce également à l'appui du député de Marseille François Billoux et d'Aragon. C'est Jean Passaglia, président du comité des Fêtes qui assurera l'organisation du spectacle tandis que Henri Megglé et Ernest Sello représenteront l'auteur et la troupe de comédiens (5). Ce dernier prévoit un impressionnant comité de parrainage : Yves Montand, Simone Signoret, Gérard Philippe, Serge Reggiani, Picasso... En fait, seuls Claude Bourdet et Jean-Paul Sartre répondront favorablement en se portant caution jusqu'à respectivement 100.000 et 50.000 francs en cas de déficit et le dessinateur Jean Effel réalisera l'affiche. La presse nationale annonce et commente l'événement : Le Monde, Le Canard Enchaîné, Libération, l'Humanité, l'Express... Les journaux régionaux

également. Le Petit Varois-La Marseillaise lui consacre dix articles dont la plupart de Roger Colombani. **Provencal** rend compte, Le Méridional met en garde contre «la présentation de cette pièce qui risque fort provoquer de réactions des menaçantes pour l'ordre pu-

blic ». Parmi les comédiens, on note la présence de François Maistre, fils de A.M. Julien, directeur de l'Opéra de Toulon, de Lucien Raimbourg, d'Alain Mottet, d'André Thorent et Paul Crauchet. Pourtant des problèmes financiers vont perturber la belle ordonnance du spectacle. En effet, Ernest Sello n'a pas eu les moyens de ses ambitions et propose à la ville de signer des contrats en blanc, ce que bien évidemment elle refuse. La pièce doit être jouée à partir du 28 août 1959. Le soir de la répétition générale, les acteurs sont en grève. A 18 heures, ils acceptent de reprendre le travail car la mairie a débloqué 30.000 francs à titre d'avance. Le soir de la première, les négociations reprennent; c'est la municipalité, une fois encore, qui débloque la situation et le rideau peut se lever à 21 heures. Les 600 personnes qui ont pris place dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville font un triomphe à la pièce. Hélène Cingria racontera cette soirée mémorable dans Les Lettres Françaises de la semaine suivante.

« Où sommes-nous ? Devant nous, dans une salle d'hôtel poussiéreuse –meubles Napoléon III perdant leur crin, jardinière crasseuse, fleurs en papier, tapis pelé se tiennent en conciliabule des personnages que nous ne sommes pas près d'oublier. Ce sont ceux-là mêmes qui, au temps de l'occupation allemande, pactisaient avec les vainqueurs : le maréchal « aux yeux de bleuet », le président du

^{(5) -} Un premier article rédigé par mes soins a été publié sur cet épisode dans la revue municipale « Vivre à La Seyne » du mois de février 1981. Roger Martin lui consacre un chapitre de sa biographie de Georges Arnaud Georges Arnaud, vie d'un rebelle. Calmann-Lévy - 1993. Ce paragraphe reprend l'essentiel un extrait d'une conférence donnée par mes soins le 22 mars 1999 à la Salle Apolinaire dans le cadre de la Société des Amis de La Seyne Ancienne et Moderne à propos de «Sept séjours ou visites d'écrivains à La Seyne sur Mer (Bulletin des Amis du Vieux Toulon et de sa Région n° 121 - 1999).

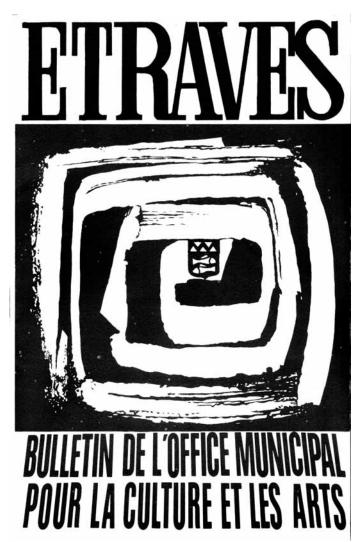
Conseil, son dauphin, ricanant derrière sa moustache à la mongole et sa cravate blanche, l'alerte général culotté de peau, botté de fauve, coiffé d'un képi doré, l'amiral aussi galonné que lui, le scout vieilli en short trop court qui s'occupe – et combien! – de la jeunesse et du sport, le sinistre ministre des hautes œuvres, bottes noires, chemise bleu nuit, béret basque et moustaches à la Hitler, tous, évidemment, décorés et portant la francisque, tandis que la dactylo juchée en équilibre instable sur ses talons de bois, chaussettes blanches, jupe plissée au-dessus du genou et turban noué autour de la tête, sautille autour d'eux. Au mur, le portrait du caporal allemand qui a nom Hitler et, non loin de lui, un minable étendard tricolore orné, lui aussi, de la francisque ; dans un coin, un télétype Havas et, devant l'entrée, deux miliciens, revolver à la ceinture. Sommes-nous réellement revenus à l'époque néfaste ? La scène est d'une vérité si hallucinante que l'on entend chanter au loin Maréchal nous voilà! Et que, par la fenêtre ouverte, montent des ordres donnés alternativement en français et en allemand; à se demander par quel prodige nous avons pu ainsi effacer quinze années sans nous en apercevoir.

Rassurez-vous: nous sommes en 1959, dans une des plus charmantes localités de la Côte d'Azur, à La Seyne-sur-Mer, où l'on crée ce soir, 28 août une pièce en trois actes de Georges Arnaud: *Maréchal P...*, qui a fait accourir à la salle des fêtes des spectateurs si nombreux que si l'action n'avait pas littéralement empoigné le public, celui-ci aurait dû défaillir de chaleur. Mais le moyen de penser à autre chose qu'à ce qui se passe sur la scène quand le talent de l'auteur du *Salaire de la Peur* fait revivre d'une façon aussi saisissante l'atmosphère d'indécision, de palabres inutiles, de cruauté, de platitude, de panique (nous sommes à la veille de la Libération) et surtout d'infernale bêtise qui nous a fait tant de mal ? [...] »

Pourtant les problèmes recommencent le lendemain soir, Henri Megglé paie de sa poche pour que le spectacle continue : « Il y a eu des drames : Sello s'est fait casser la gueule, Jean-Marie Rivière a enlevé la fille des gens chez qui il vivait à Sanary et la ville de La Seyne y a perdu des plumes, comme moi d'ailleurs, qui ai réglé une grande partie des cachets des comédiens, sans compter les costumes ».

Georges Arnaud reconnaîtra le mérite de la municipalité seynoise, pionnière au niveau de la décentralisation théâtrale dans le département et souhaitera renouveler l'expérience. Vœu qui n'aura malheureusement pas de suite immédiate, mais qui sera en partie exaucé avec le rachat du dernier cinéma seynois l'ABC en 1977, qui deviendra l'année suivante l'actuelle Salle Apollinaire.

Il faut cependant noter la création en 1964 du Théâtre Moderne de la Jeunesse (T.M.J) avec comme directeur René Raybaud, qui présenta le 24 avril de la même année, toujours dans la salle des fêtes, la pièce de Jean-Paul Sartre Mort sans Sépulture, avec un grand succès public. Grâce à Henri Laporte, alors professeur de philosophie, cette toute jeune compagnie née au sein même du lycée Beaussier, y avait trouvé des locaux permanents pour ses répétitions. Initiative originale et pionnière qui, par bien des aspects, anticipait sur le bouillonnement culturel des années 68. Il présenta également le 8 mars 1969 Les Fusils de la mère Carrar de Brecht. En 1972, la troupe partant du postulat de « la mort du théâtre » décida de se consacrer à la fête théâtrale, « Celle qui descend dans la rue. L'énorme kermesse avec ses parades, ses marionnettes pour les enfants, cette ambiance foraine qui rendra le Théâtre bien vivant! bien dépoussiéré de tous les mythes qui le paralysent. Que l'acteur descende de son piédestal ! que la célébration dramatique donne aux gens l'envie de partici-



Couverture du 1er numéro d'Etraves



Edouard Pignon (2è à gauche), Hélène Parmelin (au centre) et leur fils (3è à gauche) ont avec joie visité l'exposition Claude VENARD en compagnie de MM. Etienne Jouvenceau, onseiller municipal, Pierre Caminade, vice-président de I'O.M.C.A. et J.Ravoux, secrétaire de I'O.M.C.A

(Etraves, n°15, été 1971)

per à un Théâtre subjectif » (6). (Influence différée du Living Theater, surfant sur la vague de mai/juin 68).

En 1967, avec 23 autres associations culturelles, le T.M.J fut l'un des membres fondateurs de l'Office Municipal de la Culture et des Arts, une fois encore sous la direction de Jean Passaglia. Cette nouvelle structure marquera une étape importante dans le développement de la cohérence des pratiques culturelles dans notre ville. L'OMCA avait pour but « d'encourager, de développer, de coordonner les différentes activités culturelles sur le plan municipal, et de promouvoir un équipement socio-culturel » (7). La revue de l'Office Etraves accueillera jusqu'à sa disparition en 1978 des signatures prestigieuses : François Cruciani, Pierre Gamarra, Jacques Girault, René Merle, Hélène Parmelin, André Remacle, Alex Toursky, Jean-Max Tixier, Luc Estang, André Daspre, avec des couvertures réalisées par Arnal, Van Rogger, Olive Tamari, Edouard Pignon, Albert Ayme, Claude Venard, Michèle Dolfi-Mabily, Théo Kerg, Jean Lézin. Jean Arène. etc.

Il faut souligner ici, le rôle de Jean Ravoux qui assura le secrétariat de l'OMCA et la direction de la revue Etraves jusqu'en 1975, période charnière où Jean Sprecher assurera la transition qui verra la création du Service des Affaires Culturelles. Jean Ravoux baryton de talent, chroniqueur, journaliste fut un ami proche de Pierre Caminade qui lui rendait hommage en ces termes : « Il aimait les artistes, les écrivains et en eux le désir d'approfondir leur art et leur volonté de fraterniser » (8).

Le poète Pierre Caminade s'était installé à la Seyne en 1954. Parallèlement à son travail d'écriture et ses activités journalistiques, il va s'investir dans le champ culturel, en tant que collaborateur, programmateur, concepteur, directeur artistique (toujours bénévole) auprès des municipalités successives, dirigées par Toussaint Merle et Philippe Giovannini, aux côtes de Jean Passaglia et Jean Ravoux. Il faut souligner ici son rôle déterminant dans l'élaboration progressive d'une politique culturelle municipale cohérente qui s'incarnera dans la Semaine puis le Mois des Arts. Pour les arts plastiques, ses talents de commissaire et de critique permirent à toute une génération d'avoir une approche directe et sensible des pratiques artistiques contemporaines, de découvrir par exemple, les œuvres d'Olive Tamari, d'Etienne Blanc, de Claude Venard, d'Albert Ayme, de Théo Kerg, de Michèle Dolfi-Mabily, d'Edouard Pignon (Marie-Paule Nègre, photographe, qui a exposé il y a peu à la Villa Tamaris, me confiait que l'un de ses chocs esthétiques majeurs fut la visite de cette exposition en mars/avril 1969), et de dizaines d'autres artistes, créant une tradition féconde faite d'absence de dogmatisme, de soutien à la création, de confrontation des écoles. « Le mouvement en art n'est pas dehors, il est dedans, dans l'apparence immobile. Le mouvement et la sensibilité et notre chair, dans le renouvellement des âges et des époques, ils sont sur la toile, par les formes et les couleurs », écrira-t-il en 1969 dans Etraves (9). Sur les quarante-deux numéros publiés de 1967 à 1976, vingt-neuf proposent des articles de et sur Pierre Caminade. Témoignage des multiples liens du poète avec cette revue associative et singulière, dont il saluait le troisième anniversaire dans un éditorial en forme de bilan : « Des événements culturels et artistiques, d'une importance nationale, voire internationale, se sont produits à La Seynesur-Mer depuis 1959, date à laquelle était inauguré l'Hôtel de Ville et ouverte la salle des fêtes, sous l'impulsion de la municipalité, du maire Toussaint Merle, décédé cette année et du comité des fêtes. Mois des Arts, expositions, concerts, représentations théâtrales, se sont succédé. Il en est résulté une partie de conscience, point aussi large qu'on la souhaite encore, mais active. En témoignage, entre autres, la création des Ecoles Municipales des Beaux-Arts et de Musique, le rajeunissement de la bibliothèque, la naissance de troupes théâtrales, d'une section des Jeunesses Musicales de France. Cette activité a eu une influence indirecte peut-être, mais certaine, sur le foyer socio-éducatif du lycée. Etraves a dû tenir compte de tous ces changements » et il ajoutait : « Etraves, qui est diffusé en France dans de nombreux centres culturels et lu par de nombreuses personnalités, est

^{(6) –} Etraves n° 24 – Hiver 1972 – p.30 (7) – Jean Passaglia, éditorial du n° 1 d'Etraves - Printemps 1967. p3- Pierre Caminade « Pour un ami » Etraves - Eté 1975 n° 34 p.2

⁻ Pierre Caminade - Etraves n° 10 - Eté 1969 p. 10

le principal moyen de communication littéraire de la chose seynoise avec la France, et donne à la ville de mer aux quarante collines [...] une image, dont il incombe à tous de parfaire la séduction.»⁽¹⁰⁾. Il déclinait ainsi fidèlement le journal de la tendresse qu'il portait à La Seyne, à la ville et aux habitants, à la cité.

La Seyne deviendra grâce à cette démarche volontariste (évoquons encore l'exposition consacrée à Daumier en 1963 et celle consacrée aux architectes de la ville : *Contact avec nos architectes*, du 20 juillet au 30 août 1973) un lieu de référence qui donnera à une toute jeune génération le goût des arts plastiques, aidé en cela par l'Ecole des Beaux-Arts dont les premiers cours voient le jour parallèlement dès 1960.

La salle des fêtes continuera à programmer des expositions jusqu'en 1985, pour ensuite se voir progressivement supplantée par la galerie d'Art « La Tête d'Obsidienne », installée dans un premier temps avenue du Docteur Mazen, pour ensuite trouver son siège actuel au Fort Napoléon en 1989. La Villa Tamaris après une première tentative conflictuelle entre 1992 et 1995, inscrira son action dans la continuité d'un centre d'art à partir de 1995.

Nous avons vu combien le développement de l'action culturelle est lié à l'existence d'un lieu, en l'occurrence la salle des fêtes de l'hôtel de ville, salle polyvalente donc, accueillant aussi bien des expositions que des conférences, des concerts, des bals, des cérémonies festives et officielles.

Cette diversité deviendra très vite un obstacle. En effet des pratiques culturelles professionnelles se doivent de trouver des outils adaptés, particulièrement pour la musique. Cette carence peut expliquer les difficultés pour inscrire cette pratique dans la durée.

Le jazz existe à La Seyne-sur-Mer, sinon depuis toujours, tout au moins depuis des décennies (son histoire reste d'ailleurs à écrire) de façon permanente mais discontinue. Sa présence permanente en filigrane, (en dépit des difficultés objectives évoquées plus haut) trouve son origine dans une sensibilité particulière et la conscience diffuse d'avoir participé indirectement à l'histoire de cette forme musicale majeure.

Comment ne pas évoquer ici, la personnalité de Louis Vola, contrebassiste, né à La Seyne le 6 juillet 1902 et mort le 15 août 1990. Né de parents Piémontais, il passe son enfance à Gènes, puis en France. Il étudie le solfège, le violon et la batterie. Il joue très vite dans les orchestres de la Côte d'Azur et monte à Paris dans les années 1920, où il poursuit sa carrière de musicien dans les bals musettes le week-end, tout en travaillant pour gagner sa vie chez Citroën. Il part en Yougoslavie de 1925 à 1928, apprend l'accordéon et la contrebasse qui deviendra son instrument de prédilection. On le retrouve aux côtés de Django Reinhardt, dans un enregistrement Gramophone du 28 mai 1931 (Louis Vola et son orchestre du Lido de Toulon interprétant des airs à la mode). Date décisive. Tout laisse à penser en effet que c'est à ce moment que Django Reinhardt découvre le jazz, grâce au peintre Emile Savitry, qui lui fait écouter à Toulon des enregistrements de Louis Amstrong, Duke Ellington et bien d'autres.

Les biographes se partagent sur le fait de savoir si la révélation du jazz se fit immédiatement après l'enregistrement avec Louis Vola ou quelques semaines plus tard. Quoi qu'il en soit, cette rencontre décisive pour l'histoire du jazz compte-tenu de l'importance historique du guitariste manouche, s'effectuera bien dans une proximité musicale avec le Seynois Louis Vola qu'il retrouvera en 1932 à Cannes, puis à Paris à l'hôtel Claridge. De ces orchestres naîtra le quintette du Hot Club de France dont Louis Vola partagera les activités jusqu'en 1939. Il jouera notamment aux côtés de Benny Carter, Coleman Hawkins, Bill Coleman, puis dans l'orchestre de Ray Ventura qu'il accompagnera en Amérique du Sud en 1941. Il restera en Argentine jusqu'en 1948, et finira sa carrière en France.

Ainsi, dans le creuset seynois se sont trouvées des personnalités pour participer pleinement à l'aventure du jazz d'avant-guerre.

Au début des années 1950, un autre jeune musicien (accordéoniste puis saxophoniste) Bob Garcia jouera avec Django Reinhardt à Toulon, renouant ainsi le fil d'une histoire du jazz qui reste à écrire précisément.

Cette continuité, cette tradition souterraine, ces rencontres improvisées, cette permanence de l'éphémère, permettent de saisir l'esprit même du jazz. Elles ont créé un état d'esprit que nous retrouvons dans les programmes du comité des fêtes et de l'OMCA. Les concerts de jazz programmés sont souvent pédagogiques, en liaison avec les Jeunesses Musicales de France (J.M.F).

(10) - Pierre Caminade - Etraves n° 12 - Hiver 1969 - $\ p.\ 3$

Citons les concerts du 6 avril 1967 avec Pierre Sim et son Jazz Group, l'Irakli Jazz Band le 7 décembre 1967, de Marc Laferrière, le 18 janvier 1973 « évolution et actualité du jazz New Orléans », et celui du 4 mars 1970 qui est presque prémonitoire « du New Orléans au free jazz » avec Jack Dieval et son quartet. Evoquons également les prestations des Double-six en 1962 et de Sonny Criss, Kenny Clarke, accompagnés par deux musiciens que nous allons retrouver régulièrement à la salle Apollinaire J.B Eisinger et R. Luccioni. (11)

En effet, à partir de 1978 la salle Apollinaire va devenir l'une des scènes les plus actives de la région.

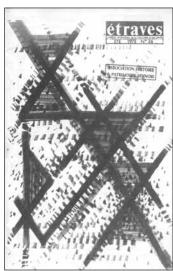
Témoignage de cette continuité : le premier concert d'octobre 1978 avec Jo Vallon et les Saxs du Sud, comme un trait d'union entre un passé proche, toujours vivant, et l'initiative qui prenait naissance dans le grand Sud. Le 15 février 1979, Barney Wilen, et aux commandes du Big Band initié par Vincent Seno, avec en première partie : le Jazz Hip Trio de J.B Eisinger et Roger Luccioni.

De cette brève évocation, s'énonce que l'idée de l'action culturelle ne peut se penser que dans une continuité complexe, contradictoire, d'où naissent des ruptures, des chocs en retour. Sa chronique doit se penser dialectiquement comme une tension permanente entre ce qui émerge, ce qui apparemment disparaît, pour resurgir vivifié et renouvelé, quelquefois sous la simple influence du regard et de l'écoute.

Nous sommes ici dans la référence, dans un travail de mémoire, dans la constitution d'un patrimoine commun qui se pense au futur et se conjugue au présent.



dessin Van ROGGER



n°26, dessin Jean PARENTE



n°37, dessin Jean ARENE



n°32. dessin Olive TAMARI

^{(11) -} Le programme indique Sonny Criff, kinny Clark, JB Eslinger (sic), erreurs explicables qui ne montrent cependant pas une grande familiarité avec les musiciens. Consulté, JB Eisinger affirme n'avoir gardé aucun souvenir de ce concert.

1891 : Alexandre Millerand et l'usine des câbliers de La Seyne

Gérard Fouchard Directeur de l'établissement des câbles sous-marins de La Seyne de 1974 à 1983

Le 1^{er} juillet 1891, la Chambre des députés se penche sur la politique française de télégraphie par câbles sous-marins. Plus généralement, faut-il confier la construction d'un réseau public, en l'occurrence celui des télécommunications nationales au secteur privé ou au service public ? L'avenir de l'usine à câble de La Seyne-sur-mer est posé pendant la longue séance parlementaire qui se déroule ce jour là.

Du courrier au télégraphe

En 54 avant J.-C., Jules César est en Angleterre et transmet une lettre à Cicéron; elle parvient en 29 jours. En 1834, un citoyen britannique, alors à Rome transmet un courrier à Londres, il lui parvient 30 jours plus tard. Ainsi pendant près de deux millénaires, la vitesse d'un courrier reste liée à celle du cheval et des navires, au gré de la force et de la direction des vents. Au milieu du 19ème siècle, sur les premières lignes télégraphiques posées le long des lignes de chemins de fer, la vitesse de transmission des messages est proche de celle de la lumière. Rapidement constituées en réseaux, ces lignes franchissent les espaces et sont même reliées par des câbles sous-marins posés au fond des mers et des océans.

Le télégraphe, jusqu'alors utilisé par les forces armées et la police est mis à la disposition du public (1851 en France). Dans la plupart des pays européens, les Etats se réservent le monopole de l'utilisation du télégraphe. Par contre, la Grande Bretagne et les Etats-Unis, beaucoup plus réalistes, préfèrent confier le développement des réseaux télégraphiques à des entreprises privées compte tenu de l'effort financier exigé pour construire ces réseaux à l'échelle d'un pays.

L'acheminement de messages à une vitesse proche de la lumière (220.000 Km/s) fait fi des tentatives plus anciennes utilisant la vitesse du son dans l'air (330 m/s) quelquefois utilisé par les siffleurs des Canaries, les chanteurs basques ou les tam-tams africains, ou même des tentatives visant à assurer la sécurité d'un territoire par un système de transmission de signaux de fumée utilisé par les Phéniciens, les Génois et les indiens d'Amérique.

Le développement des câbles sous-marins entre 1850 et 1887

Le 1er décembre 1852, une ligne télégraphique directe relie les bourses de Paris et de Londres en utilisant un câble sous-marin Calais – Douvres posé l'année précédente. Après un échec prometteur en 1858, deux câbles transatlantiques sont construits par une compagnie anglaise en 1866. Ensuite, tout va très vite : en 1869, la troisième liaison transatlantique est française mais la société est liquidée en 1873 et absorbée par sa rivale britannique. En 1875, les cinq continents sont reliés à Londres et cinq câbles transatlantiques sont en service entre l'Europe et l'Amérique du nord.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des réseaux de câbles sous-marins dont le véritable démarrage se situe à partir de 1870 (en Grande Bretagne et au Danemark), de 1880 (aux Etats-Unis) et 1901 (en France et en Allemagne).

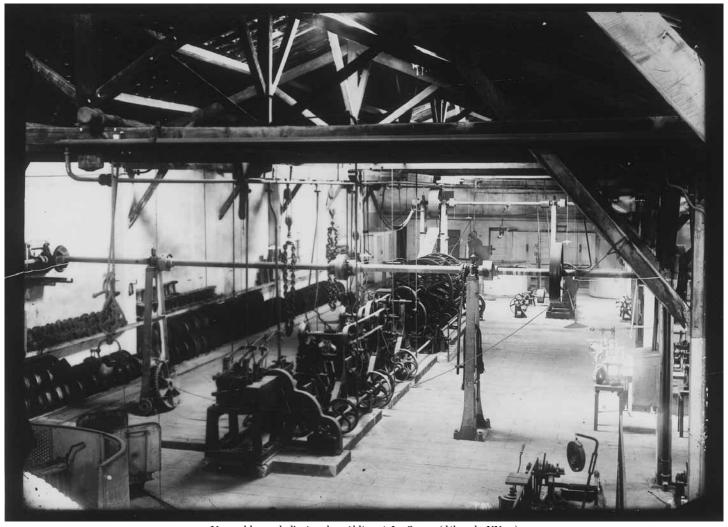
| Réseaux (Km) | 1877 | 1887 | 1901 |
|---|------------------|-------------------|-------------------|
| Réseaux nationaux publics Réseaux des compagnies | 8.227 110.282 | 18.783 189.888 | 39.851 318.014 |
| Total | 118.507 | 208.671 | 357.865 |
| Réseau britannique | 103.068 | 141.376 | 220.359 |
| Réseau américain | 0 | 30.302 | 52.180 |
| Réseau danois (GNTC) | 7.794 | 11.541 | 15.278 |
| Réseau français | 1.246 | 12.235 | 34.323 |
| Réseau allemand | 752 | 3.003 | 14.613 |
| Réseau italien | 404 | 1.137 | 1.964 |
| Autres réseaux | 5.243 | 9.077 | 19.248 |
| Total | 118.507 | 208.671 | 357.865 |

En 1871, la législation française est favorable aux implantations de compagnies d'exploitation étrangères. Le Second Empire accorde des concessions à des compagnies étrangères² qui acheminent l'essentiel du trafic international. En 1877, ce réseau atteint 11.855 Km³.

^{1 -} Informations publiées par le Bureau Télégraphique International - Berne

^{2 -} Cinq compagnies étrangères fournissent un service international au départ de la France : Submarine Telegraph, Anglo Américan Telegraph, Eastern Telegraph Spanish Telegraph et GNTC. La longueur cumulée de ces câbles atterrissant en France est de 11.855 Km en 1877.

^{3 -} Les câbles franco-anglais sont alors la propriété la Submarine Cable Company, dont la concession s'achève en 1890. Ces liaisons sont la propriété conjointe du British Post Office et des P& T. Lorsque le monopole des télégraphes britanniques est créé le 1er avril 1868, elles seront partagées entre les deux administrations en 1888.



Une cableuse de l'usine des câbliers à La Seyne (début du XXº s.)

Le réseau gouvernemental français (1.246 Km seulement en 1877) est constitué :

- des câbles côtiers posés depuis 1863 qui assurent la continuité du service public avec les îles du littoral.
 Il sera renforcé par des câbles fabriqués à La Seyne.
- des câbles méditerranéens desservent l'Afrique du Nord dont le premier est le Marseille – Alger 1871.
 Ce câble fragile, installé dans des conditions surprenantes⁴, avait été posé sur les hauts fonds près des Baléares. Il était souvent fautif.

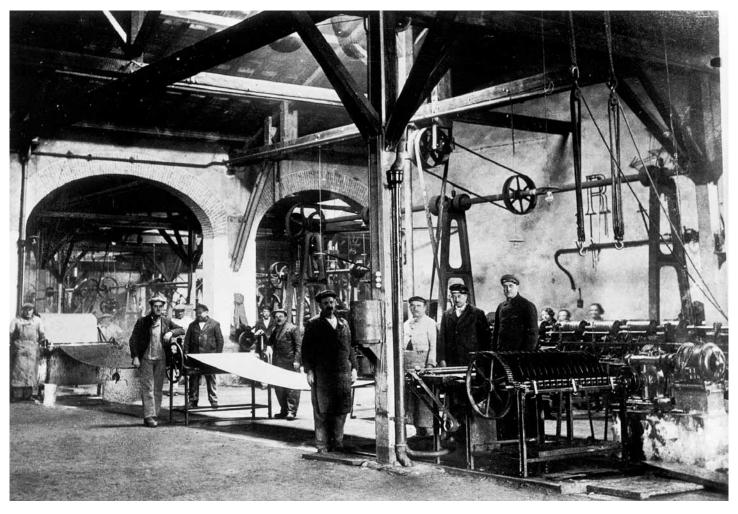
Pour poser et entretenir son modeste réseau, l'administration des P&T dispose de deux navires armés avec des équipages de la Marine Nationale : *l'Ampère 1* depuis 1863, basé au Havre depuis que *la Charente* l'a remplacé à Toulon en 1873.

En 1877, la Troisième République ne maîtrise pas ses communications extérieures alors qu'elle envisage de se doter d'un empire colonial ; l'héritage du Second Empire est dramatique.

En 1876, Pouyer-Quertier, ancien ministre des Finances de Thiers, fonde la Société Française du Câble Télégraphique de Paris à New-York, plus communément appelée la PQ, du nom de son fondateur, et sollicite du gouvernement une concession pour exploiter un réseau transatlantique. Celle-ci est accordée, mais pour obtenir le droit d'atterrir aux Etats-Unis le gouvernement doit s'engager à ce que les sociétés américaines puissent s'installer en France. Ce câble transatlantique est posé en 1879.

L'Etat décide également de construire l'usine de La Seyne-sur-Mer sur un terrain gagné sur la mer. Jules Grévy signe le décret d'attribution d'un terrain de 10.654 m² le 10 janvier 1880. L'atelier de Toulon et *la Charente* s'installent dans un établissement neuf équipé de machines neuves achetées en Angleterre. La fabrication des câbles peut commencer : il s'agit de renforcer le réseau des câbles côtiers ; relier à l'Algérie à la Tunisie (Bône – Bizerte – La Calle

^{4 -} En 1870, deux lignes (Gravelines – Cherbourg et Brest – Bordeaux) sont commandées en Angleterre, mais elles sont bloquées à la demande du gouvernement allemand. Le gouvernement Thiers négocie avec le constructeur pour poser ces câbles, fabriqués en partie, entre Marseille et Alger.



Le personnel d'encadrement de l'usine des câbliers (début du XXe s.)

(1881 – 82), construire le feston tunisien Sousse – Sfax - Djerba – Gabés - Djorf El Djorf et Djerba – Zarzis (1882 – 1885) et installer deux liaisons sur la Corse (Toulon – Ajaccio 1891) et la Sardaigne (Bonifacio – Santa Teresa 1891). En quelques années, l'usine de La Seyne-sur-Mer construit plus de 1.500 Km de nouveaux câbles posés par *la Charente*. Le secteur public, en construisant un réseau en Algérie et en Tunisie, soutient la politique coloniale en Méditerranée.

Le partage des tâches entre un secteur public et un secteur privé encadré par l'Etat est défini au moment du transfert de l'atelier de Toulon à La Seyne sur Mer. A l'Etat, le réseau côtier, la Méditerranée et les liaisons franco-britanniques.

Entre 1871 et 1887, la longueur du réseau français passe de 1.000 Km à 12.000 Km, 6.000 Km de câbles achetés en Angleterre pour la PQ et 6.000 Km de câbles gouvernementaux fabriqués en partie à La Seyne. Le secteur public n'a pas failli, un câble Toulon – Ajaccio a été fabri-

qué à La Seyne et posé par *la Charente* au début de 1891. Par contre, la PQ est en difficulté puisque son président fondateur est mis en minorité et écarté par son conseil d'administration en 1891. La PQ doit répondre devant les tribunaux de sa nouvelle attitude vis-à-vis des compagnies transatlantiques, qui l'accusent de rupture de contrat. Elle se dirige vers une faillite.

La France ne maîtrise pas davantage le développement du téléphone, invention récente (1876), confiée au secteur privé. La France a accumulé les retards et les mécontentements des milieux d'affaires. Après un long débat public, la Chambre adopte la loi du 16 juillet 1889 qui met fin au monopole de fait de la SGT (Société Générale des Téléphones) dont les réseaux téléphoniques sont rachetés par l'Etat. La SGT recherche des débouchés pour ses usines et multiplie les investissements dans les Antilles (Haïti, Saint Domingue, etc). Elle fonde une filiale : la Société française des télégraphes sous-marins (SFTSM) pour relier tous les réseaux des îles par des câbles sous-marins. Mais en 1891, la SFTSM rencontre des difficultés pour rentabiliser l'ambi-

tieux réseau construit dans les Antilles. La SGT, son actionnaire principal, se tourne vers l'Etat en faisant remarquer qu'elle avait construit l'usine de Calais et acheté le câblier *François Arago* pour satisfaire les besoins de l'Etat et de la politique coloniale.

La création d'une industrie nationale de câbles sous-marins

Le débat du 1^{er} juillet s'inscrit dans un contexte politico-industriel complexe et le ministre du Commerce et des P&T, Jules Ribot, est député du Var. En souhaitant confier la construction des deux câbles Marseille – Oran et Marseille – Tunis au secteur privé, il songe à la SGT (Société Générale des Téléphones), et à un nouveau venu, l'industriel Grammont, qui projette d'installer une usine à Saint-Tropez. Dans cette hypothèse, le gouvernement modifie l'équilibre entre secteur public et privé institué en 1863 et pérennisé en 1880 avec la construction de l'usine de La Seyne-sur-Mer.



L'Ampère 3 aux Açores (1967)



L'affaire traîne depuis plus de deux ans, car les industriels refusent les conditions techniques de l'appel d'offres rédigé par les services du ministère des P & T. Il s'agit de spécifier un isolement inférieur à 1.000 mégohms pour se prévenir contre l'utilisation de la résine isolante qui s'échappe du câble avec le temps. L'année 1890 est utilisée à la rédaction de conditions techniques acceptables par le constructeur. Dans cette affaire, la SGT a retardé la mise en service des deux câbles attendus, sans doute pour que l'usine de Calais soit complètement opérationnelle.

Le député Bastid, rapporteur du budget, ne maîtrise pas bien ce dossier technique. Or, la commission doit présenter une politique de câbles sous-marins visant à définir des mesures pour réduire notre retard par rapport à la Grande Bretagne. Il cède ce dossier au jeune député socialiste de Paris Etienne Alexandre Millerand, élu pour la première fois en 1884.

^{5 -} Morris, directeur de l'usine, ancien directeur des services télégraphiques en Algérie est ingénieur des télégraphes et chef du service des câbles sous-marins de La Seyne-sur-Mer.

Pour celui-ci, l'objectif est simple: Comment utiliser au mieux l'argent public ? Alexandre Millerand reprend et approfondit le dossier de son prédécesseur. Il demande un devis au directeur de l'usine de La Seyne et se déplace à La Seyne. Lorsqu'il se rend à La Seyne le 11 mai, il vient de dénoncer vigoureusement à la tribune de l'assemblée le massacre de onze manifestants à Fourmies, le 1er mai. Sa mission à La Seyne-sur-Mer lui permet d'interroger directement le directeur⁵, le personnel de l'usine et celui du navire câblier la Charente. Il estime qu'ils peuvent avoir des avis différents de ceux des bureaux du ministère. Il s'agit d'un dossier politique, l'article



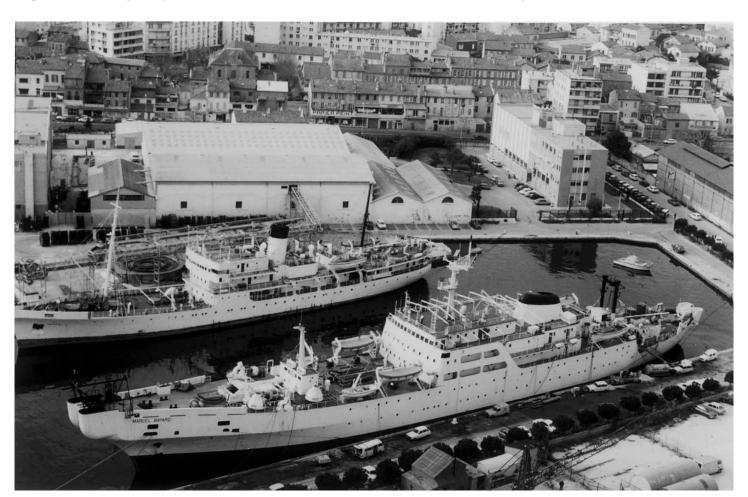
Alexandre Millerand

du Vingtième Siècle en témoigne. Millerand définit l'objet de son voyage dans Le Petit Var. Jules Ribot n'est-il pas l'élu du Var ?

Alexandre Millerand emporte l'approbation de la commission sur son projet de résolution par 14 voix contre 6. Il propose :

- l'achat des deux câbles, l'extension de la capacité de production de l'usine de La Seyne (deux nouvelles machines à câbler et trois nouvelles cuves de stockage de la production, l'élargissement de la darse pour l'accueil du navire de pose pour 3.500.000 francs);

- l'achat d'un nouveau navire pour 2.000.000 francs ;



Le site de l'usine et les câbliers à La Seyne-sur-Mer après sa rénovation en 1975. On reconnaît les câbliers Ampère et le Marcel Bayard.

^{6 -} Jolibois fait référence au réseau de la SFTSM, filiale de la SGT qui s'étend dans les Antilles, d'Haïti au nord vers le Venezuela et le Brésil (Recife) au sud.

^{7 -} Jolibois connaît bien le dossier des câbles sous marins car la France négocie avec l'Australie un droit d'atterrissement pour poser un câble destiné à relier la Nouvelle – Calédonie. Cette liaison concédée à la SFTSM sera construite à Calais et posée en 1893 par le François Arago.

Ce projet de résolution est en conflit avec les vues du ministre qui souhaite lancer un appel d'offres limité aux industriels français. Celui-ci inscrit le débat dans les derniers jours de la séance parlementaire, car la proposition de la commission ne satisfait pas ce vieux routier du parti Républicain. Jules Ribot ne manque pas de rappeler ses vues à ses services.

Avant le débat, Millerand convoque Morris, le directeur de l'usine de La Seyne, par la voie hiérarchique. L'entrevue est chaleureuse, car Morris reçoit deux lettres du cabinet du directeur général Mara datée des 16 et 17 juin. Il est chaudement félicité. Le ministre ne partage pas l'enthousiasme de son haut fonctionnaire car il souhaite élargir les activités du secteur industriel privé et éventuellement supprimer les activités de l'usine de La Seyne-sur-Mer.

La position du rapporteur l'inquiète car elle est en ligne avec la position traditionnelle du gouvernement : «A l'Etat la construction et l'entretien du réseau côtier et de la Méditerranée ; et au secteur privé le reste du réseau, en particulier le réseau concédé construit en Atlantique Nord et le futur réseau colonial. »

Le 1^{er} juillet, trois députés soutenant le ministre ouvrent le feu contre le texte de la commission: Eugène Jolibois (républicain), le baron Jean Marie de Soubeyran (droite conservatrice) et le radical Frédéric Prévet. Ce sont des ténors du débat parlementaire.

Eugène Jolibois, avocat Général, Préfet et Conseiller d'Etat sous le Second Empire, est député républicain de la Charente-Maritime depuis 1876.

Frédéric Prévet, maire et conseiller général de Nangis qui siége au Conseil du Figaro, homme d'affaire, propriétaire de conserveries à Meaux et en Nouvelle Calédonie, député de la gauche radicale depuis 1885. Comme Jolibois, il défend la politique coloniale du gouvernement.

Le baron Jean-Marie de Soubeyran député sous l'Empire entre 1863 et 1870, représentant en 1871 et à nouveau député depuis 1876 connaît mal son dossier. Chef du Personnel au Ministère des Finances en 1854, sous-gouverneur du Crédit Foncier entre 1860 et 1878, il est élu dans la Vienne depuis 1871.

Les arguments d'Eugène Jolibois sont les suivants :

- On veut créer une industrie d'Etat alors que le secteur doit être confié aux industriels
- On exige des conditions techniques inexécutables, sans doute pour favoriser l'industrie anglaise.
- On a reporté le débat pour favoriser l'usine de La Seyne, exproprier l'industrie, ajouter un navire.
- Par expérience, l'Etat dépasse les crédits alloués, accumule les retards. A quoi serviront 5,5 MF ?
- On ne détaille pas les devis pour justifier le crédit de $5.5~\mathrm{MF}$
- Veut-on ruiner notre industrie privée qui a déjà exporté plus de 5.000 Km en Hollande, au Venezuela et au Brésil ?

Pour Frédéric Prévet :

- L'industrie câblière est par nature intermittente. Si le travail est intermittent, les fonctionnaires sont nommés. Faudra t-il inventer du travail pour justifier ces fonctionnaires ?

Un commerçant avisé s'approvisionne en matières premières en fonction des cours lorsque le produit abonde. Ce n'est pas le cas de l'Etat qui s'approvisionne lorsqu'il a besoin, déséquilibre les cours et paie plus cher.

Enfin, un Etat concède une autorisation de poser un câble à une compagnie et non à un autre Etat. Croit-on que l'Australie acceptera que la France pose un câble pour relier la Nouvelle Calédonie ? Elle accordera ce droit à une compagnie.

Jean-Marie de Soubeyran, à la différence des autres orateurs, combat la politique coloniale, mais il est favorable aux concessions privées pour les chemins de fer et les télécommunications. Il ne connaît sans doute pas bien son dossier car il ne se rappelle plus si le crédit demandé est 5,5 MF ou 7,5 MF.

La défense de l'usine de La Seyne

Millerand saute sur l'occasion pour défendre l'existence de l'usine de La Seyne, construite sous le ministère Cochery, qui vient de construire et installer une ligne de 350 Km avec la Corse, et qui fabrique des câbles à un prix inférieur au secteur privé. Comme elle est utilisée à reconditionner les câbles relevés après une réparation et que le réseau s'étend, elle déborde d'activités.

Camille Pelletan, ami de Clemenceau et farouche adversaire de Gambetta, Ferry et Freyssinet, pose adroitement la question qui divise les républicains: Faut-il supprimer l'usine de La Seyne construite par eux dix ans plus tôt ?

Bien sûr que non et Millerand retourne les arguments de ses adversaires. Lorsqu'une industrie existe, il faut la nourrir. Pour l'usine d'Etat, les réparations sont quotidiennes.

L'usine travaille à un prix plus réduit que le privé. Par exemple, pour réparer le câble Marseille - Alger en 1871, un entrepreneur privé demande une provision de 100.000 francs avant de commencer les travaux. La réparation du câble par *La Charente* ne coûte que 80.000 francs.

La différence entre les opposants et la commission porte sur l'utilisation de 2 MF affecté au remplacement de la Charente. Ce navire, construit en 1862 en Angleterre, doit être remplacé. Ce crédit de 2 MF sera représenté l'année prochaine, ou dans deux ans, s'il n'est pas voté aujour-d'hui. Cette demande s'appuie sur un document remis par Baron, directeur de la construction et de l'exploitation électrique à Bastid, précédent rapporteur de la commission.

Il y aura dans deux ans cinq câbles sur l'Afrique du nord et trois sur la Corse. De nombreuses réparations sont à attendre et le budget tunisien prendra en charge 0,5 MF du coût d'un navire neuf.

La question fondamentale est la suivante : Veut-on remplacer *La Charente* ou préfère t-on attribuer une subvention de 2 MF à l'industrie privée ? Il s'agit, plus précisément de SGT/SIT, seul constructeur français, puisque le deuxième industriel, la société Menier n'a pas d'outil industriel et sert de faire valoir.

Le ministre Jules Roche, journaliste, qui a collaboré à *La Justice* de Clemenceau dès sa fondation, a été élu député de Draguignan en 1882 avec l'étiquette radicale. Opportuniste, il s'est séparé de Clemenceau pour se faire élire en Savoie en 1885 avec l'étiquette républicaine. C'est un spécialiste des affaires financières, longtemps rapporteur du budget des Finances, qui excelle dans la pratique des chiffres et brouille le débat en insistant sur la vanité des chiffres présentés par les intervenants. Pour lui, la question est simple. L'affaire est en discussion depuis trois ans et le débat technique est terminé. L'intérêt supérieur de l'industrie, de la colonie exige ces câbles car il faut cinq heures

pour atteindre l'Algérie alors que Londres atteint l'Inde en 25/30 minutes. On cite 0,5 MF ou 1,5 MF pour réparer le navire, 1,8 MF ou 2,5 MF pour construire un câblier neuf, 3,5 MF ou 4,2 MF pour construire les deux câbles selon que l'on s'adresse à un service ou un autre mais la question n'est pas là.

L'Angleterre a une industrie et il convient de suivre son exemple. J'ai fait venir le directeur de La Seyne, ajoutet-il, et lui ai demandé de me garantir les chiffres avancés pour m'engager devant vous. Je ne le peux pas.

En fait, le ministre fait souvent état de documents dont la commission n'a pas eu connaissance, ce dont s'étonne Millerand. Par exemple, lorsque le ministre précise que trois sociétés différentes sont intéressées, Menier, SGT/SIT et une troisième établie dans l'Isère et qui construira une usine entre Toulon et Marseille. On procédera donc à un véritable appel d'offres entre trois compagnies françaises dans l'intérêt de la France. Il provoque encore l'étonnement du rapporteur qui n'a pas été informé de ce troisième constructeur. Pour clore le débat le ministre indique que l'usine de La Seyne-sur-Mer sera cantonnée dans son rôle de remise en état des câbles relevés sur réparation et de petits câbles côtiers. L'usine est sauvée.

Dès lors, le président de la Chambre peut clore le débat et passer au vote.

Deux textes sont proposés. Ils diffèrent de cinq mots :

Art 1 : Il est ouvert au ministre du commerce de l'in-

Art 1 : Il est ouvert au ministre du commerce, de l'industrie et des colonies (2ème section) sur l'exercice 1891, un crédit extraordinaire de 5.500.000 francs pour l'établissement des lignes sous-marines de Marseille à Tunis et de Marseille à Oran, et qui sera inscrit à un nouveau chapitre 27bis et intitulé : « Etablissement par l'usine de La Seyne, de lignes sous-marines entre Marseille et Oran et entre Marseille et Tunis.

Art 2. Il sera pourvu à cette dépense au moyen des ressources générales du budget ordinaire de l'exercice 1891.

Le texte prévoyant la construction à La Seyne-sur-Mer est repoussé par 293 voix contre 223. Le texte amputé de la référence à La Seyne-sur-Mer est accepté par 317 voix contre 162.

Mais le débat avait démontré tout l'intérêt de l'usine de l'Etat. Outre le recyclage des câbles usagés et la construction de liaisons neuves, elle permettait d'analyser les prix offerts par les industriels quand il était fait appel au secteur privé. Dans les années qui suivent, la quasi-totalité du réseau construit sera attribué aux deux industriels français.

Les difficultés du secteur concédé (1892-1900)

En 1892, la société Grammont construit une troisième usine de fabrication de câbles sous-marins à Saint-Tropez, aux Canoubiers. La construction des deux câbles sur l'Afrique du Nord sont confiés à la SIT (Marseille – Oran 1892) et à Grammont (Marseille – Bizerte – Tunis 1893), posés par le navire câblier *François Arago* de la SIT. A partir de 1893, le réseau français s'étoffe avec la mise en

service de la liaison Australie – Nouvelle Calédonie (1893), puis Madagascar – Mozambique (1895), New York – Haïti (1896) et Brest – Cap Cod – New-York (1898). Le programme des usines affiche complet.

Le secteur concédé est en difficulté. La PQ ne se remet pas de l'erreur stratégique commise en éliminant le président Pouyer-Quertier puis en quittant le pool des compagnies alliées au bénéfice de la compagnie américaine Commercial Cable. Quant à la SFTSM, elle dessert les Caraïbes, une région en crise (crise du sucre) et desservie par deux compagnies anglaises et la Western Union. L'Etat doit intervenir, regrouper les actifs des deux compagnies au sein d'une nouvelle société : la Compagnie Française des Câbles Télégraphiques (CFCT), à compter du 1er janvier 1896.

des Postes et des Célégraphes. demani matin an 10% ling me note indique Mr Millerand demand me note pour Vandudi matin. I'm serie a notice che Cano Lettre de D.G. MARA à M. MORRIS, directeur de l'usine de La Seyne

Le 24 juin 1899, Alexandre Millerand sera nommé ministre du Commerce, de l'Industrie et des P & T du gouvernement Waldeck Rousseau, l'un des plus longs ministères de la Troisième République (22 juin 1899 - 7 juin 1902). Le président du Conseil (qui a défendu la PQ dans son procès contre les membres du Pool) et Millerand défendront l'intérêt national. Lorsque la CFCT est pratiquement en faillite et qu'il convient de sauver le réseau concédé d'un transfert à l'étranger ou de la faillite pure et simple, Millerand se heurtera encore aux intérêts des industriels. Cette fois, il n'y aura pas de débat à la Chambre mais chaque année le ministère des P & T étoffera le réseau gouvernemental, ouvrant de nouvelles lignes de crédits pour l'achat de nouveaux câbles... au meilleur coût.

me longueur de quelques centaines de diomètres, le point précis où le transmission de la boune de kilomètres, le point précis où le transmission de depêches ait, pour les câbles postes et telégraphes m'ont repêcher afin de le réparer. Ces relèconduit ces jours-ci tout près de Toulon, à la Seyne.

C'est là que dépuis 1882 est installée l'usine de l'Etat pour le revêtement et la réparation des câbles sous-marins tretien des câbles existants. Elle en l'archante et larges, voici le specifiers, dans le port, est une petite darse diers, dans le port, est une petite darse d'un des murs, dans de grandes cuves iégraphique.

Pleines d'eau, trempent les ames des compose en effet de ces deux parties essentielles : l'ame est livrée at l'usine de la construit dans l'usine de la Seyne. Le Seyne par l'industrie privée Elle se cable ne compte pas moins de 350 ki compose de quelques brins de fil de compose de quelques brins de fil de construit fans l'usine de la Seyne. Le longe of the mouveau experiment de la la construit dans l'usine de la Seyne. Le longe of l'ame et son revêtement.

L'âme est livrée at l'usine de la construit dans l'usine de la Seyne. Le sargo nationale. Il importe que l'Etat attimistation des câbles sous-marins comme pour les tipones càbles cables sous-marins comme pour les tipones càbles cables sous-marins comme pour les tipones càbles cables sous-marins cable reversettes. L'eur en route l'

tion. On couvre l'âme d'abord de deux. Ce n'est pas l'avis de tout le monde. Le matériel necessaire pour parer s'couches de fil de jute. Là-dessus vient. D'aucuns, qui ne sont pas tous dédroit d'ailleurs de nous plaindre qu'ell s'appliquer du fil de fer, puis du rubant, sintéressés dans la question, ne parlent nous coûte trop cher. Lorsqu'on raprecuse qui prévient l'oxydation. Faites net l'usine de la Seyne. Au vrai, passer le tout dans un bain de gounous ne croyons guère qu'une pareille droit d'ailleurs de nour percuse qui prévient l'oxydation. Faites net l'usine de la Seyne. Au vrai, passer le tout dans un bain de gounous ne croyons guère qu'une pareille compagnies anglaises comme l'Easter un câble sous-marin dont le diamètre. Les réportations de pos câbles si l'or

sujet à plus de péripéties que n'en pré pléte ne coûta pas plus de quatre-vin-sentent à l'ordinaire les paisibles oc-cupations des pacifiques artisans « qui d'acres ne sont pas seulement les raison cupations des pacifiques artisans « qui font le neuf et le vieux ».

compose de queiques brins de in un cometres.

cuivre enveloppés de plusieurs cou . On comprend que ses auteurs en près jugement de l'amirauté le bareau ches de gutta-percha.

Soient flers et que cette première ex faité.

A l'usine, on la revêt de son ar-opérience leur donne le droit d'espérer mure. Rien n'est plus curieux que les qu'on mettra bientôt leur habileté à l'usine de la Seyne et de la munir de tou trois machines destinées à cette opéra une nouvelle épreuve.

Co p'est res l'avis de tout le monde.

d'économie qui commandent de laisser à une usine d'Etat le soin de l'entre-"Ce n'est pas, en effet, une mince a une usine d'Etat le soin de l'entre-opération que de trouver d'abord, sur turel et nécessaire que l'administration une longueur de quelques centaines à qui incombe le soin de la boune de kilomètres, le point précis où le à qui incombe le soin de la boune

un câble sous-marin dont le diamètre varie, selon qu'il est destiné à s'immerger dans de grandes profondeurs ou a se poser près de la côte.

L'usine fabrique ainsi quantité de Lorsqu'il fut besoin, voici quelques bouts de câbles, de quoi réparer les lignes sous-marines dont l'entretien lui est confié. Comme me le disait gaiement son directeur : a Nous faisons métier de savetier. » La comparaison est pittoresque, mais trop modeste. La réparation des câbles offre un peu plus de difficultés, et leur relèvement est lignes sous-marines dont l'entretien de savetier. » La comparaison est pittoresque, mais trop modeste. La mille francs. Menée à bien par les soins réparation des câbles offre un peu plus des agents de l'Etat, l'opération com
A. Millerand.

Sans agir la couleur douterait

Phrase comme un attroupement suspect :
Où est l'école André Malraux ?
A qui demander ce chemin étrange ?
Marcel Migozzi

Nous sommes à l'école Malraux, quartier Berthe à La Seyne sur Mer.

Construit dans les années 1960, le bâtiment principal en béton, de belle allure, s'inscrit dans un environnement urbain dense. Ouvrage moderne à forte inspiration de "Le Corbusier".

Prenons seulement pour exemple la Cité Radieuse nommée "La maison du fada" construite à Marseille, boulevard Michelet. Œuvre très contestée, commencée en 1947 et terminée en 1952, elle devient le symbole de la nouvelle civilisation industrielle. Classée Monument Historique depuis 1986.

Le bâtiment de l'école Malraux s'inscrit dans la lignée de



cette nouvelle architecture. À l'intérieur, après quelques marches, le couloir, espace de transition avec l'extérieur et ses animations. Lieu de circulation, de passage rapide, comme une rue. La distribution des classes se fait sur un seul côté, celui de la lumière, du soleil. À l'extérieur, les façades ensoleillées organisées en grandes lignes horizontales, se laissent traverser par des verticales indiquant les ouvertures que l'on nomme "cellules". Ces séparations égales rythment l'espace, ces variations harmonieuses accentuent l'unité architecturale. Le toit terrasse, reprise d'une tradition ancienne, favorise et canalise les éléments tels que le soleil et le vent. Espace plat, élément indispensable pour expliquer le vide du dessous - le préau.

Cet ensemble est prolongé par une cheminée, sans doute la chaufferie ou la tour de ventilation. Elle pénètre l'espace comme un poing, une flèche, un phare, un signe, dans tous les cas elle fait le lien entre le ciel et la terre.

Rien de surprenant si les artistes, Solange Triger et Serge Plagnol, s'emparent tout naturellement de ce volume totémique pour affirmer leur création et permettre à leur peinture de faire corps avec l'architecture. Cette flèche marque aussi le territoire de l'école Malraux. Faire connaître plus loin, plus haut l'existence même de ce lieu public de vie, d'enseignement, reste la fierté de toute la population scolaire et périscolaire.



SERGE PLAGNOL, peintre, sculpteur.

Il peint pour la première fois sur les murs. En 1996, sa recherche personnelle s'oriente plus particulièrement sur les bois gravés.

Le préau de l'école, lieu privilégié par ses grandes surfaces vierges, devient l'atelier pour nos acteurs en herbe. Nous trouvons ici quelques têtes peintes d'influence africaine.







Les élèves réinventent les formes, mettent en avant leurs racines, leur différence culturelle, celle de leurs proches, leur inconscient. Les couleurs font la fête, le dessin en noir marque la tragédie, la souffrance, les masques nous informent sur la tradition des rites initiatiques. Nous notons la présence des ancêtres, du mystère. Les visages pour la plupart sont féminins. Les yeux ne sont pas des fleurs mais des fentes en biais. On retrouve les yeux fer-

més dans l'oeuvre peinte de Modigliani, contrairement à ceux des portraits de Matisse.



Un autre portrait peint à la bombe rouge dans l'escalier, confirme le dessin de Modigliani, visage ovale soutenu par un long cou. Yeux en fente, sourcils prolongés par le trait du nez; l'importance de la coiffure marque le volume. Ces signes nous rapprochent de la statuaire. Ce travail hors échelle accentue le dépassement de l'humain, on peut parler d'oeuvre monumentale, en référence à la Renaissance.

L'oeuvre collective révèle un changement de vie. Peindre c'est comme respirer, rire, vivre autrement en accaparant l'espace enfin mis à leur disposition. L'amour est partout, dans leur coeur et sur les murs.

Les dimensions hors normes, le "sortir du cadre", demandent obligatoirement le changement de matériel. pas de toile, ni de papier mais le béton.

- pas de peinture à l'huile, de la peinture d'extérieur (gros pots)
- plus de crayons, plus de pinceaux mais des bombes acryliques, des brosses.

Tout le corps est sollicité. L'enfant tout entier entre dans l'oeuvre.





Le poète dit :

Il tremble sur son échafaudage

Car il désire du pinceau (...)

Il peint ce qu'il souhaite aux visages.

La couleur se répand plus vite, on travaille par touches. Les contours sont bien sculptés, les touches multicolores écrivent l'histoire. Des traits, des points, des remplissages, parlent de signes contemporains, comme des "graphs", des signatures, des tags...

Puis aux tagueurs, jaloux peut-être, l'instit' Montre les fresques des enfants. C'est beau. On les dirait fiers d'une fête Qu'ils auraient pu imaginer sous le préau.

Dans la grande fresque, bien à gauche, à l'intérieur d'une fleur, des chiffres : référence à l'artiste américain Jasper Johns (1959). Admirateur de l'expressionnisme abstrait (courant Matisse) il explore ce mouvement par son approche des méthodes expérimentales, tel l'emploi de l'acrylique. Il explore l'idée du minimal, de l'instable, de l'éphémère, intègre les éléments de la vie quotidienne: ici,



les chiffres, représentation du temps, de la vitesse, du mouvement. Nous voilà dans le néodada.

Au bas de la cheminée siège un personnage; seul, Serge Plagnol s'exprime là. Le graphisme important du visage est dessiné avec des contours affirmés de noir fortement marqués,

comme gravés dans du bois; les traits sont francs. Dans le dessin, l'influence de Picasso apparaît, proche des études sur les visages du tableau "Les Demoiselles d'Avignon". Un oeil fermé, référence au masque africain (Congo), l'autre ouvert comme dans les portraits de Matisse : Opposition et complémentarité. Serge Plagnol fait des clins d'oeil entre le passé et le présent.



Sa couleur bleue, je dirai même violette, s'oppose à la touche jaune du bas, couleur complémentaire du violet. Représentation du ciel et du soleil. Nous trouvons bien là la personnalité de l'artiste, à la fois peintre et sculpteur. Ce portrait inscrit au bas de la cheminée sert d'appui, de stèle, aux tournesols de Solange Triger résolument pointés vers le ciel.

Les tournesols de Solange Triger, peints par touches vibrantes, fébriles, utilisent la vivacité des jaunes (comme les blés et le soleil) et des noirs, légers très légers. Ils se



tournent vers la lumière pour mieux l'apprivoiser. Son exaltation pour la peinture nous transporte avec ravissement dans un rêve étoilé. Comme Van Gogh, peintre flamand, pionnier de l'expressionnisme, Solange Triger peint ce qu'elle ressent et pas seulement ce que

l'on pense. Transmet aux autres sa propre vérité, par sa peinture enthousiaste et expressionniste. "Il faut peindre les aspects riches et magnifiques de la nature. Nous avons besoin de gaité et de bonheur, d'espérance et d'amour" (Van Gogh, lettre à sa soeur, septembre 1888.)

SOLANGE TRIGER, peintre.

L'ARBRE: étude en classe d'un poème de Nazim Hikmet

Vivre comme un arbre, seul et libre, Vivre en frères comme les arbres d'une forêt, Ce rêve est le nôtre.

(extrait du poème."Ce pays est le nôtre" 1948)

Solanger Triger demande aux enfants de créer leur propre arbre, arbre symbolique.

Qu'importent les fruits! Chacun y va de son imaginaire. L'instituteur Philippe Migozzi souligne l'importance de la préparation (maquette, photo, étude de peintres, etc...)



Arbre poissons: À partir du tableau "poissons rouges et sculpture" de Matisse, notre jeune peintre transforme le bocal à poissons en tronc d'arbre. En arrièreplan, l'eau n'est plus dans le récipient, elle envahit la toile. La sculpture devient alors poisson.

Arbre mappemonde : un triangle blanc en forme de pyramide soutient le monde....de couleur bleue..("la terre est bleue comme une orange", Paul Eluard).





Arbre immeuble : représentation de l'habitat du quartier Berthe, foyer que l'on aime (coeur rouge sang) ou que l'on hait (flamme). Description poignante d'une réalité sociale. La violence, le désespoir, le manque de chaleur humaine

s'extériorissent ici par le feu. Le béton prend feu. Au pied de cet arbre précisément, on aperçoit le trou d'aération incorporé à la peinture. L'arbre devient cheminée, l'air y circule, mais attise les flammes.



Arbre main de Fatma : Porte-bonheur. L'arbre devient protecteur, il chasse le mauvais oeil

Arbre palmier-arbre soleil ; palmier sur l'île : exotisme (R. Crusoé)

Arbre oriflamme : symbole du drapeau, de l'étendard, de la bannière, les couleurs de tous les pays claquent dans l'air.

Arbre fleur : très coloré. Volonté de sé-

duire, d'embellir. La nature sourit, l'arbre est épanoui comme un enfant heureux.







Une mosaïque s'impose sous le préau. L'architecture naturelle due à la superposition d'alvéoles préfabriqués, prédispose à la décoration. L'enjeu, avec Solange, c'est de peindre vite, de capter

l'instant, l'expression. Ces peintures sont traitées par aplats et non plus à la bombe ; des brosses sont nécessaires à leur exécution.

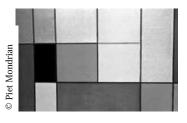
Dans l'ensemble, un rectangle interpelle : trois personnages en course. Auteur, Solange Triger. Emploi de couleurs, rouge, jaune et noir. Composition d'une force irrésistible annonçant le caractère dramatique et inévitable de la chute. Les trois personnages tracent une diagonale descendante. Le rouge à l'orizontale, par son intensité, décrit le drame à venir. La couleur jaune amplifie l'effet de la terre, qui s'amenuise, s'efface jusqu'à disparaître dans l'abîme. Le noir dessinant les personnages précipite l'inclinaison des corps. Ils sont prêts à trébucher. Y aurat'il chute ? Comme dans "la parabole des aveugles de Bruegel", laissons aller notre imaginaire.





VINCENT MURAOUR, peintre.

Plus loin, sur un autre mur, des peintures plein cadre. Ces peintures d'une abstraction totale, relèvent du courant Néo Plastique (peinture abstraite géométrique) dont Piet Mondrian, peintre hollandais, est le chef de file. "L'abstraction donne naissance à une peinture plus architecturale... La couleur pure apparaît... Abstraction des lignes courbes... Le plan rectangulaire de couleur primaire devient le moyen d'expression universel... Par sa



nature universelle, la nouvelle plastique se manifestera comme peinture, sculpture, architecture, musique, et créera dans l'avenir une société plus équilibrée où la matière et l'esprit seront en équivalence." (Piet Mondrian) Extraits d'écrits parus dans "Cahier d'Art" en 1926. Vincent Muraour et Solange Triger se sont employés dans ce cas à faire progresser par ce discours, la technique et le regard des enfants.

MÉDITERRANÉE MER COMMUNE.

Ce titre choisi dans le projet pédagogique a eu pour objet de valoriser les nombreuses origines et cultures issues du pourtour méditerranéen. De permettre l'enrichissement des enfants par la mise en valeur de leurs différentes expressions.

La Turquie: Avec le poème de Nazim hikmet (Ce pays est le nôtre)

L'Afrique noire: Personnage noir sur fond rouge, art primitif, représentation de la danse, des rites ancestraux, par le costume et le masque.

L'Egypte: Le Sphinx à la tête d'enfant, terre ,sable, soleil. Monstre fabuleux formé d'un corps de lion à l'origine et d'une tête de pharaon. Ici c'est l'incarnation de l'enfant roi, du dieu soleil, symbole de puissance et de protection. C'est aussi le gardien du sanctuaire.



L'Algérie: La main de Fatma

Le Maroc: Deux silhouettes, deux femmes, deux couleurs saturées terre de sienne, bleur sur rouge. Rappel de l'orientalisme et des voyages de Matisse et d'Eugène Delacroix. La palette est riche, éclatante. Fascination des deux peintres pour les décorations des costumes et des tapis.

La Grèce: Les dauphins bleus tenus par un coeur rouge au centre d'un sein, rappel à la mer, la mère (Méditerranée) nourricière et accueillante.

La France: Des petites mains fleurissent un peu partout, langage des hommes préhistoriques présent dans la grotte Cosquer (découvreur), au large de la Ciotat. Réminiscences d'un projet réalisé dans l'école Malraux.





ABOUTISSEMENTS

Édition d'un livre de poésies de Marcel Migozzi, inspiré par les travaux des enfants et l'ambiance ressentie au contact de la cité Berthe, ce livre s'intitulant " Sans agir, la couleur douterait ".

Quelques élèves se sont inscrits à l'Ecole des Beaux-Arts de La Seyne

Les enfants respectent les fresques qu'ils ont réalisées.

Une classe a écrit un conte et créé un petit livre à partir des peintures murales de l'école.

Après la classe, des instituteurs et animateurs ont aussi participé à la création de fresques

Nous remarquons que LE CORBUSIER, MATISSE, MON-DRIAN, JASPER JOHNS sont tous à l'initiative de mouvements novateurs......ce n'est pas par hasard que leurs oeuvres se retrouvent à la base des travaux de l'école.

Il faut souligner l'importance des projets pédagogiques. Depuis la création de l'école, ce lieu à tradition culturelle reste à la pointe des méthodes modernes d'éducation.

LES ACTEURS

- -Solange Triger, peintre
- -Serge Plagnol, peintre, sculpteur
- -Marcel Migozzi, Poète
- -Michel Breil, photographe
- -Philippe Migozzi, professeur des écoles
- -Vincent Muraour, peintre
- -Freddy Guglielmi, directeur

Et surtout, LES ENFANTS DE LA CITÉ BERTHE

Nos remerciements à tous ces passeurs de savoir, de culture, de courage. Nos encouragements pour leur disponibilité, leur implication personnelle et collective; à leur militantisme, leur ouverture afin que ces jeunes élèves gardent dans leur tête et dans leur coeur les couleurs de la vie. Nos remerciements aussi aux mécènes qui ont permis la réalisation de ces oeuvres.

L'âge d'or de la rade : la construction navale,

La Seyne et la Marine Nationale dans la deuxième moidié du XIXème siècle

Lucas Martinez, étudiant en histoire, 3ème cycle

La rade de Toulon possède des avantages maritimes qui en font un abri sûr, vaste et profond. Des activités navales ont pu s'y développer : celles du port militaire de Toulon et de son arsenal et celles des chantiers navals de La Seyne.

Les deux établissements commencèrent à avoir des relations importantes au milieu du XIXème siècle, lorsque les chantiers de La Seyne se développèrent pour devenir en 1856 les Forges et Chantiers de la Méditerranée (FCM). La Marine à Toulon bénéficiait du soutien industriel des FCM et les FCM avaient avec la Marine un client de premier ordre. Mais leurs relations ne se limitèrent pas à cela.

Sur une carte du début du XX^{eme} siècle du capitaine de frégate Sauvaire-Jourdan¹, on constate que les éléments mentionnés sont de deux ordres : les agglomérations et les installations militaires. A ces deux éléments s'ajoute l'établissement civil du chantier de construction navale de

F. Malbosquet.

PONT DU LAS.

PETITE RADE

PETITE RADE

PARE DU LA SEYNE

PETITE RADE

PETITE RADE

PARE DU LA SEYNE

PETITE RADE

PARE DU LA SEYNE

Batterie

La Seyne. La taille de l'établissement seynois - les chantiers ont atteint, à cette époque, leur taille maximale qui ne sera modifiée qu'après la seconde guerre mondiale - et son rôle pour la Marine expliquent sa localisation sur cette carte « militaire ».

Voyons donc ce qu'ont construit les FCM pour la Marine.

I - Les commandes de la Marine aux FCM et le rôle du Génie maritime

A: Nature des commandes

Les chantiers de La Seyne ont construit prés de 120 navires pour la Marine française entre 1845 et 1900. Ces navires étaient de tous types, depuis le simple remorqueur jusqu'au cuirassé, en passant par le torpilleur, le transport ou le croiseur. Le Second Empire a été une période de mise à l'épreuve. Les chantiers ont seulement construit des navires de taille modeste : des avisos, des navires de transport, des dragues. Ils ont eu l'occasion de se spécialiser dans la fabrication de canonnières qui avaient la particularité d'être démontables, ce qui exigeait une grande précision dans l'assemblage. Le concepteur de ces canonnières était l'officier du Génie Maritime Dupuy de Lôme qui conseilla lui-même de confier leur exécution aux FCM. Après la chute du Second Empire, la Marine a accordé une confiance bien plus grande aux entreprises privées. Dés lors les FCM construisirent des navires de toute taille.

Ils reçurent par ailleurs quantité de commandes de matériels, principalement des machines et des chaudières pour des navires en construction dans les arsenaux. Si la Marine disposait d'un établissement spécialisé dans la fabrication des appareils propulsifs à Indret (Indre-et-Loire), celui-ci ne put jamais couvrir la totalité des besoins. Plus de la moitié des marchés passés entre la Marine et les FCM au XIXème siècle ont concerné la fourniture d'une machine ou d'une chaudière. Ainsi toutes les frégates cuirassées du modèle de La Gloire construites à Toulon reçurent des appareils propulsifs sortis de l'atelier de Menpenti à Marseille (propriété des FCM). Précisons que jusqu'en 1895, date de la construction de l'atelier des Mouissèques, seul Menpenti était capable de fabriquer des appareils moteurs et évaporatoires.

 $1 \hbox{--}\ \mbox{Andr\'e}\ \mbox{SAUVAIRE-JOURDAN}$: La Marine de guerre, Librairie Vuibert, Paris, 1910.

B: Les officiers du Génie Maritime

L'influence de la Marine française sur le chantier de La Seyne s'exerça en grande partie par l'intégration dans les FCM d'ingénieurs issus de la Marine. Ceux-ci appartenaient au corps des officiers du Génie maritime, spécialisés dans la construction navale. Ces ingénieurs bénéficièrent pour cela de deux décrets : le premier en 1854 leur donnait l'autorisation de prendre un congé sans solde pour travailler dans une entreprise privée. Le second en 1862 les incitait à faire un choix définitif car il leur supprimait les droits à l'avancement à l'ancienneté après la troisième année passée à l'extérieur de la Marine. A deux exceptions près, tous les cas étudiés ont eu pour dernière affectation Toulon.

Evoquons trois ingénieurs du Génie Maritime connus.

Dupuy de Lôme (1816-1885) dirigea les chantiers de 1869 à 1885 après avoir été le directeur des constructions navales à l'arsenal de Toulon, puis "Directeur du Matériel", l'un des postes les plus importants de la Marine. Brillant architecte naval de cette fin du XIXe siècle, l'un des meilleurs selon les britanniques, il fut à l'origine des plans de nombreux navires de guerre ou de commerce construits par les FCM.

Amable Lagane (1838-1910) passa l'essentiel de sa carrière aux chantiers navals de La Seyne après avoir quitté la Marine où il occupait un poste subalterne. En 1872, il devint l'ingénieur en chef aux FCM et conçut à ce titre un bon nombre d'unités construites pour la Marine française.

Gustave Zédé (1825-1891), célèbre concepteur du sousmarin Gymnote, n'avait pas de fonction de cadre technique. Administrateur des FCM de 1881 à 1891, il continua ses recherches à titre privé. Il avait déjà rejoint les FCM lorsqu'il présenta en 1886, à titre personnel, le projet de son sous-marin au ministre de la Marine.

Le cas de **Noël Verlaque** est exceptionnel. D'abord ouvrier à l'arsenal, il gravit les échelons aux chantiers navals de La Seyne pour en devenir l'ingénieur en chef de 1845 à 1872, grâce à la haute estime que lui portait Philip Taylor, l'ingénieur britannique à l'origine de la création des FCM. Le port militaire de Toulon a donné naissance au cuirassé, navire qui a transformé la marine au XIXème siècle. La société des FCM à La Seyne fut l'un des premiers établissements privés au monde à construire des navires cuirassés.

II - Les cuirassés

A: La Gloire



L'artillerie moderne est née dans les années 1840, cette évolution a rendu les vaisseaux de bois aussi fragiles que des fétus de paille. Il a donc fallu trouver un moyen de les protéger. L'avancement de l'industrie métallurgique a permis la fabrication d'une véritable "carapace" en fer.

Le premier cuirassé, la Gloire, conçu par Dupuy de Lôme naquit en 1859 à Toulon. Ce n'était qu'une frégate, dénommée ainsi car elle était moins armée que les vaisseaux. Cependant, lors de sa mise en service, elle était le navire le plus puissant au monde : sa cuirasse en fer de 12 centimètres d'épaisseur s'étendant sur toute sa longueur la rendait invulnérable à l'artillerie de l'époque. Elle était le premier individu d'une espèce qui a régné en maître sur les mers jusqu'à la deuxième guerre mondiale. L'atelier de Menpenti à Marseille fabriqua la machine de la Gloire. Dupuy de Lôme, alors ingénieur à l'arsenal, connaissait bien Armand Béhic, le fondateur de la compagnie des Messageries Maritimes et de la société nouvelle des FCM. Durant le Second Empire, le chantier de La Seyne ne construisit aucun cuirassé complet pour la Marine. Cela ne signifie pas qu'il en était incapable, bien au contraire. Il en construisit parallèlement pour plusieurs marines. Nous pouvons les répartir en trois groupes : les cuirassé italiens, construits sur des plans nationaux ; les copies de la Gloire ; les modèles destinés à un usage spécifique.

B: Les cuirassés étrangers

Deux ans après la mise en service de *la Gloire*, les FCM reçurent la commande des deux premiers navires cuirassés de la marine piémontaise, intégrée peu après à la marine italienne. Il s'agissait des *Terribile* et *Formidabile*. Deux ans après, cette marine voulut se doter d'autres frégates cuirassées et les commanda à des chantiers français car ceux-ci avaient déjà acquis une expérience considérable dans la construction des navires cuirassés et pouvaient respecter les dates proches de livraison. Les FCM construisirent deux unités : *La Régina Maria Pia* et *Le San Martino*.

Par la suite, en prévision d'un conflit avec l'Autriche, la marine piémontaise commanda encore deux canonnières cuirassées, *Le Palestro* et *Le Varese*. Pendant la bataille navale qui se déroula en Adriatique, à Lissa, les 18 et 20 juillet 1866, *Le Palestro* fut coulé, *La Regina Maria Pla* et *Le San Martino* furent légèrement endommagés tandis que *Le Varese* trop loin ne pu arriver à temps sur le champs de bataille.

| ı, | | 1 . | 4 4 14 | | T G |
|----|-------------------|------------|----------------|--------------|----------|
| Ш | Les trois classes | s de cuir: | accés italiens | construits à | La Sevne |

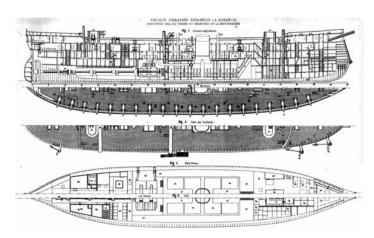
| | classe Terrible | classe Regina Maria Pia | classe Palestro | |
|------------------|--------------------|----------------------------|--------------------|--|
| Déplacement (t) | 2275 | 4268 | 2200 | |
| Longueur (m) | 65,8 | 81,2 | 64,8 | |
| Largeur (m) | 13,6 | 15,2 | 13 | |
| Tirant d'eau (m) | 5,4 | 6,3 | 4,3 | |
| Puiss.motr.(cv) | 1100 | 2500 | 300 | |
| Vitesse (nds) | 10 | 13 | 8 | |
| Armement (pces) | 20 | 26 | 5 | |
| Equipage | 371 | 484 | 250 | |

Pendant que les arsenaux de Toulon, Brest, Lorient et Rochefort construisaient les frégates de la série *Flandre*, le chantier de La Seyne construisit les premiers cuirassés de deux marines étrangères, sur le même modèle. Il s'agissait de *La Numancia* pour la marine espagnole et du *Friedrich Karl* pour la marine prussienne. C'étaient des frégates à une batterie dont les flancs étaient protégés sur toute la longueur par une cuirasse de 12 centimètres pour le *Friedrich Karl* et de 13 centimètres pour *La Numancia*. Ces deux navires étaient cependant plus grands que *La Gloire*, atteignant presque les 100 mètres alors que *La Gloire* en mesurait 80.

La direction des FCM ne se cacha pas que ces navires étaient des copies de *La Gloire*, d'autant plus qu'elle transmit les plans, caractéristiques et rapports d'essais des navires au ministre de la Marine.

Tableau comparatif : *Gloire* (France), *Numancia* (Espagne) et *Friedrich Karl* (Prusse)

| | Gloire (1860) | Numancia (1864) | Friedrich Karl (1866) |
|-------------------------------|------------------|--------------------|--------------------------|
| Déplacement (tonnes) | 5618 | 7200 | 6000 |
| Longueur hors tout (m) | 78,22 | 96 | 94,14 |
| Largeur maximale (m) | 16,16 | 17,34 | 16,6 |
| tirant d'eau (m) | 7,83 | 7,65 | 7 |
| Epaisseur de la cuirasse (cm) | 12 | 13 | 12 |
| Equipage (hommes) | 570 | 600 | 500 |
| Puissance nominale (chevaux) | 900 | 950 | 950 |
| | | | |



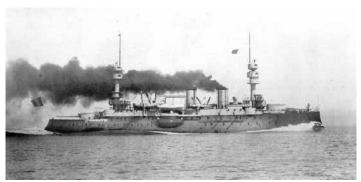
Frégate cuirassée espagnole La Numancia

Deux autres cuirassés furent construits pour les marines brésilienne (Le Brazil) et néerlandaise (Le Schorpioen). Ces marines avaient la particularité de n'avoir pas besoin de navires de haute mer mais de navires fluviaux. Ils commandèrent donc des navires plus petits, de plus faible tirant d'eau. Le Brazil s'apparentait aux monitors² et Le Schorpioen était un bélier, c'est-à-dire un bateau doté d'un éperon en plus de ses deux canons situés dans une tourelle. Ces deux navires étaient appréciés par leurs marines respectives d'après les rapports étudiés. Le Schorpioen a la particularité d'être le plus ancien navire construit par les FCM encore à flot de nos jours. Il a été restauré il y a quelques années et est devenu un « musée à flot » à Den Helder aux Pays-Bas.

²⁻ Catégorie de cuirassé, très bas sur l'eau et de faible tirant d'eau, dont le nom trouve son origine dans le célèbre cuirassé que la marine nordiste opposa au *Virginia* (ex-Merrimac) sudiste, lors de la bataille d'Hampton Roads, le 9 mars 1862 (guerre de Sécession). Le Monitor avait été conçu par l'ingénieur suédois Ericsson.

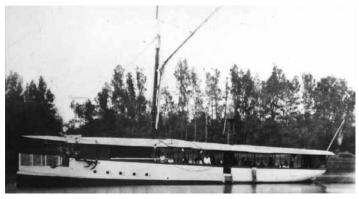
III - Développement du cuirassé et émancipation

L'évolution du cuirassé peut se résumer à cette expression : « le duel de l'obus contre la cuirasse ». En effet, les premiers cuirassés devenant invulnérables, on a fabriqué des canons assez puissants pour percer leur blindage, puis on a construit d'autres cuirassés dont le blindage était capable de résister à ces nouveaux canons. Les FCM proposèrent à la Marine deux projets de navires cuirassés en 1871 et 1872, conçus par Amable Lagane mais ils furent tous deux rejetés. Les plans sont conservés au SHM Vincennes.

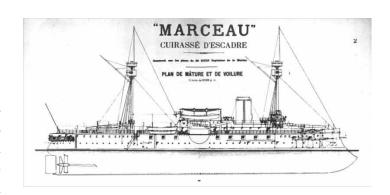


Le Jauréguiberry (Fonds photographique SHM Toulon)

En 1877, la Marine confia pour la première fois la construction d'un cuirassé à un chantier privé, les FCM. L'Amiral Duperré était exceptionnel. Il était protégé par une ceinture de 55 cm d'épaisseur en fer, le blindage le plus épais dont fut doté un cuirassé français. Son artillerie, par le calibre et la disposition, en faisait un des navires les plus puissants de son époque. Les FCM devenait avec lui non plus un partenaire de l'arsenal de Toulon, mais un partenaire de la Marine dans son ensemble. Cependant ils allaient faire mieux que Le Duperré car ses plans qu'ils ne firent qu'exécuter étaient d'un ingénieur de la Marine. Les FCM allaient progressivement mettre leur empreinte dans les navires qu'ils construiraient pour la Marine. Ils le firent en deux étapes, celle de la construction du Marceau puis celle du Jauréguiberry.



Chaloupe canonnière FRAMEE (Fonds photographique SHM Toulon)



Le cuirassé *Marceau* faisait au départ partie d'une série de trois navires conçus par l'ingénieur Huin (avec *Le Magenta* et *Le Neptune*). Sa construction fut confiée au chantier de La Seyne, ayant alors pour ingénieur en chef Amable Lagane. Celui-ci modifia de nombreux points du navire au cours de sa construction, avec l'autorisation de la Marine. Une fois achevé, *Le Marceau* se distinguait nettement de ses frères. Les différences étaient telles que Fred T. Jane, fondateur de Fighting ships of the World, catalogue britannique des marines de guerre dans le monde, décrivit séparément *Le Marceau* et ses frères. Peu après la construction du *Marceau*, Amable Lagane s'inspira largement des plans de l'ingénieur Huin lorsqu'il dessina ceux du *Pelayo*, cuirassé construit pour l'Espagne en 1887. Certaines habitudes demeuraient, comme on peut le voir.







Amable LAGANE



Gustave ZEDE (1825-1891)

Le Jauréguiberry était une unité de ce que l'on nomme la « flotte d'échantillon ». Cette série comprenait cinq navires (Charles Martel, Carnot, Masséna, Bouvet et Jauréguiberry) qui furent conçus par cinq ingénieurs différents à partir du même cahier des charges. Ce dernier était très sommaire, ne fixant que les caractéristiques générales. Entre 1891 et 1894, deux cuirassés, théoriquement de la même série, mais en réalité totalement différents car conçus séparément, étaient construits de chaque côté de la rade : le Jauréguiberry à La Seyne, sur des plans de l'ingénieur Lagane ; Le Carnot à Toulon sur des plans de l'ingénieur Saglio. Les deux établissements avaient le même rôle vis-à-vis de la Marine : concevoir et fournir à la flotte une unité de premier rang. Le Jauréguiberry se distinguait des autres par le système de manœuvre des tourelles, électrique et non plus

hydraulique. Ce système fut mis au point par Gustave Canet (ingénieur à l'établissement du Havre) et breveté par les FCM. Ils l'utilisèrent d'abord sur trois navires commandés par la marine chilienne (les *Présidente Errazuriz, Présidente Pinto* et *Capitan Prat*) avant de le proposer à la Marine française pour le croiseur cuirassé *Latouche Tréville*, puis pour *Le Jauréguiberry*. Les FCM, non contents de pouvoir concevoir eux-mêmes leurs navires, prirent l'initiative de demander à introduire, à leurs risques et périls, une innovation qui fut par la suite généralisée.

Caractéristiques des trois cuirassés évoqués ci-dessus

| | Amiral Duperré | Marceau | Jauréguiberry |
|--|---------------------------------|---------------------------|--------------------------------|
| Déplacement (t) Longueur (m) largeur (m) | 11200 97 20 | 10900 102 20 | 11882 111 22 |
| tirant d'eau (m) Puiss.motr.(cv) Vitesse (nds) | 8,5 7120 11,5 | 8,3 10600 16 | 8,45 15000 |
| Armement (nbre/cal) | 3/340 ; 1/164 10/100 ; 12/47 | 2/305; 8/164; 16/47 | 2/305 ; 2/274 8/138 ; 14/47 |

En cette fin du XIX^e siècle, les FCM soutinrent efficacement l'arsenal de Toulon et s'en inspirèrent dans un premier temps, puis ils s'émancipèrent et innovèrent à leur tour. Nous pouvons dire que leurs relations au point de vue des technologies militaires furent d'abord celles d'un maître avec son disciple, pour devenir celles de partenaires. Ils devinrent un partenaire de la Marine française dans son ensemble et plus seulement de l'arsenal de Toulon, ainsi que celui de plusieurs marines étrangères.

Ces deux établissements formaient au niveau régional un véritable pôle industriel et militaire.

Les chantiers de La Seyne ont atteint leur apogée durant la deuxième moitié du XIXème siècle, non pas tant au point de vue économique, car cela serait à vérifier par la comparaison avec les périodes fastes du XXème siècle (l'après-guerre ou l'ère des méthaniers), qu'au point de vue de leur prestige. A la fin du XIXème siècle, les FCM sont renommés dans le monde entier pour la qualité de leurs constructions et le caractère innovant de leurs projets. C'est à cette époque que s'est forgée cette tradition d'innovation technique qui va persister jusqu'à la fin de l'histoire des chantiers navals seynois.

Lionel Roos-Jourdan

D'une guerre à l'autre : histoire de l'institution Sainte-marie de 1914 à 1945

Lionel Roos-Jourdan

La Grande Guerre, l'Union sacrée

Divisés sur les questions religieuses ou scolaires, les Français vont se retrouver autour d'un thème commun : la défense de la Patrie.

La politique du gouvernement se veut apaisante en matière religieuse et scolaire, puisque le 2 août 1914, la circulaire Malvy suspend l'application de la loi de 1904 sur la fermeture des établissements congréganistes, alors que de nombreux religieux exilés reviennent pour prendre part à la défense du pays. Bien qu'éloigné des champs de bataille, le collège subit indirectement les contrecoups du conflit, ne serait-ce qu'au niveau du recrutement des élèves : au nombre de 455 en 1913, ces derniers ne sont plus que 360 en 1920.

Rentré de Belgique en août 1914, le Père Delaunay trouve le collège réquisitionné, occupé par un hôpital militaire de 500 lits. Dans l'urgence, il lui faut trouver une solution pour se loger ; les pensionnaires doivent faire leur rentrée au début de l'automne, situation d'autant plus difficile que son successeur désigné à la direction du collège, le Père Graly, doit répondre à l'appel des drapeaux.

Après avoir en vain, cherché des locaux capables d'accueillir les élèves, on choisit l'ancien couvent de la Présentation, vacant depuis l'expulsion des religieuses en 1903. Les bâtiments occupés un temps par les soldats, sont délabrés et demandent d'importants travaux de réfection.

Avant son départ, le Père Graly suit avec attention la restauration des bâtiments : « A la Présentation, les travaux avancent rapidement, mais le temps pluvieux ne favorise point l'assèchement du badigeon [...] On profitait le mieux possible des commodités que pouvait offrir le local. La rentrée reste fixée au 3 novembre, mais il y a des difficultés à vaincre encore, que de travail à faire !»

L'annexe de la Présentation accueille à la date indiquée, plus de 200 élèves du collège, à l'exception des classes du baccalauréat et du cours de Marine qui restent, non sans mal, à l'Institution. La guerre perturbe aussi l'organisation et l'administration du collège. Le Père Graly mo-

bilisé, le Père Boissonnet, directeur spirituel prend la direction de l'établissement. L'annexe de la Présentation est confiée au Père Jacob, malgré ses 66 ans, puis dès octobre 1915, au Père Blondat.

Les ordres de mobilisation avaient déjà enlevé successivement au collège les Pères Mulsant, Watson et Baratin, ce dernier décède lors du conflit. Dès 1915, la mobilisation d'un nombre d'hommes toujours plus important, pose de sérieux problèmes d'organisation, puisque près de la moitié du corps enseignant (religieux et laïcs) est sous les drapeaux. Rapidement, cependant le règlement, la monotonie de l'internat reprennent leurs droits, troublés par quelques évènements ou nouvelles liés à la guerre. Un élève de « la Présentation » écrit dans son journal en 1918 : « Plusieurs de mes camarades ont eu leur père tué, mon meilleur ami a perdu un frère dans la Somme. Il paraît que les anciens élèves de Ste Marie se sont particulièrement bien montrés. Nous avons des réfugiés belges. Ils tiennent la tête de leurs classes. Un petit Roubaisien, qui a été prisonnier des boches, raconte des choses navrantes ; depuis plus d'un an, il est sans nouvelles de ses parents restés làbas. On nous lit au réfectoire, les communiqués et quelques articles intéressants sur la guerre. De temps à autre, le père Supérieur vient en étude nous en parler aussi, cela fouette le patriotisme, et on se sent plus courageux pour accomplir son devoir d'écolier.»²

A l'institution où sont restées les grandes classes ainsi que l'administration générale, les relations et la cohabitation avec l'hôpital militaire russe sont parfois difficiles : « Cet hôpital nous amena des hôtes glorieux, mais pas tous également désirables. Comment s'expliquer que d'une maison catholique par nature, on ait fait un hôpital russe ? Cela nous valut un avant-goût de la République soviétique prônée de nos jours. Un hystérique présidait au Soviet du moment et ne se déplaçait jamais, même en un corridor, sans une escorte de quatre hommes. Les dépenses étaient folles. Monsieur l'Econome, pour mal se prêter à cette douloureuse comédie, se vit condamné au « poteau ». Il se lâcha, menaça de mettre le public dans l'affaire, et obtint une ad-

1 AISM (archives de l'Institution Sainte-Marie) 1918, in BA (Bulletin des anciens élèves) 1919. Situé dans le quartier des Mouissèques, ce couvent tenu par les religieuses de la Présentation de Manosque, autorisé par décret impérial du 6 juillet 1858, assure l'éducation de jeunes filles jusqu'à sa fermeture due à l'application de la loi de 1901. 2 AISM 1919 in BA 1920, anonyme.

ministration un peu moins anarchique, mais si tardivement! Durant ce temps, quatre-vingts de nos élèves seulement trouvaient place ici, tant la réquisition avait été draconienne. Il avait fallu les introduire avec une subtilité qui déconcerta l'autorité militaire, au point de la faire tolérante d'un état de choses qu'elle supportait mal. Pour avoir une étude, on donna des chambres de maîtres, qui ne pouvaient pas être réquisitionnées. D'autres locaux trop rares étaient dans le même cas. C'est pourquoi on dormit à la bibliothèque. Le musée scientifique devint un autre dortoir.»3

L'Armistice signé le 11 novembre 1918, provoque la joie de la douzaine d'élèves et des professeurs qui les encadrent. En ce début d'année scolaire, les faibles effectifs sont dus à l'épidémie de grippe espagnole qui frappe l'Europe. Repoussée par trois fois, la rentrée officielle n'aura lieu que le 18 novembre.

Un élève rend compte de cette journée dans son journal: « Or, hier, dix minutes avant la fin de la classe, comme le professeur dictait les leçons du lendemain, le Père Blondat ouvre la porte d'un geste décidé et s'encadre dans l'embrasure. Vite, têtes et bustes de se redresser et de se tourner vers lui. Au milieu d'un profond silence il laisse tomber ces mots : rendons grâce à Dieu, mes enfants car l'Armistice vient d'être signé avec les boches. Un bon sourire large ponctua ces paroles, des cris y répondirent. Bien

vite s'empilèrent livres et cahiers, tandis que la cloche s'ébranlait à toute volée. Par la cour ce furent des hurlements de joie, des gambades, des pétards « la Paix est faite! » criaient déjà les petits. Des hommes graves hésitaient à accepter la nouvelle. Du fond d'une armoire de préfet sortent de vieux drapeaux qui eux, avaient patiemment attendu le soleil de la victoire. En un clin d'œil, la maison fut pavoisée jusqu'au socle de la Vierge qui domine l'entrée de la chapelle. En sortant nous trouvâmes les ouvriers des Chantiers ; la grande nouvelle avait fait anticiper la fin de leur travail. Quelle cohue! Ni tram ni auto ne pouvait plus circuler. Le sol fleuri de confettis, et c'était à se demander d'où sortaient tant de drapeaux. Tout le monde pavoisait, et cette explosion de joie populaire faisait du bien à voir. C'est chose si belle que la victoire, surtout quand on l'a si chèrement achetée par

une lutte de quatre ans. Quel soulagement pour nos pauvres soldats et pour tous ceux qui tremblaient de loin pour eux! Je crois bien qu'au réfectoire, en récréation, en promenade, nous ne parlâmes guère que de l'événement du jour.

Quelle ne fût pas notre surprise, au retour, de trouver sur notre cour un Guillaume II parfaitement ressemblant avec son œil froid, ses moustaches en croc, et sa lèvre méprisante, que le Père Directeur avait confectionné en un tour de main et quatre coups de pinceau. Il eut le succès qu'il méritait. Vite des feuilles sèches, de ces feuilles de platanes et marronniers que jaunit et abat impitoyablement le vent d'automne, furent ramassées. Et nous ressuscitâmes un usage antique, brûlant en effigie le grand ennemi du nom français, au rythme d'une essoufflante farandole. Pour nous reposer, étude libre. Après le « Te Deum » et le souper, il y eut grande illumination, feux de Bengale, fusées. Le fronton de la porte de la chapelle en était tout embrasé. Nous nous couchâmes en remerciant Dieu de ce beau jour qui consacrait la victoire définitive de la France, quel dommage que mes camarades n'aient pas été là! »4

L'Armistice signé, petit à petit, le collège va retrouver un fonctionnement normal, une lettre du 2 janvier 1919 adressée par le Directeur du service de santé militaire annonce la fermeture prochaine de l'hôpital qui occupe l'établissement démobilisé. Le Père Graly qui depuis sa nomi-



³ AISM 1920 in BA 1921 : Discours du Supérieur

⁵ AISM 1930 in BA 1921 : Discouls du objecteur. 4 AISM 1919 in BA 1920 : Récit de l'annonce de l'Armistice au collège, tiré du journal d'un élève 5 AISM 1919 in BA. 1920 : Le retour du Père Supérieur.



nation en 1914 n'a pu passer que de rares permissions au collège, rentre définitivement le 3 mars 19195. Il est accueilli par les élèves et le corps enseignant réunis pour l'occasion. Quelques jours plus tard à l'occasion de la solennité de la Saint-Joseph protecteur des familles et des communautés, une fête est organisée, les études sont décorées, les élèves réunis autour du Supérieur. Ce dernier décide l'amnistie des punitions, à laquelle succède l'octroi d'une promenade pour un jour ordinaire, d'un congé pour le surlendemain, et d'une sortie pour ceux qui n'y ont pas droit. Le retour à une vie normale est cependant lent, il faut attendre 1920 pour que les traditions d'avant guerre et en particulier la cérémonie de la distribution des prix soient rétablies : « De fait, Monseigneur Guillibert, évêque de Fréjus et Toulon vient présider la fête cette année, comme il avait présidé celle de 1914 qui fut la dernière du Père Delaunay. Et, précisément parce que depuis six ans pareille cérémonie n'a pu avoir lieu, elle paraît plus solennelle pour beaucoup d'élèves, c'est la première de leur vie, et de tels jours marquent dans les souvenirs. »6

La guerre est finie, professeurs (à l'image du Père Graly, infirmier sous les drapeaux, titulaire d'une citation) et anciens élèves ont rempli leur devoir. Leur souvenir reste présent. Si l'évêque dans son discours de distribution des prix souligne la noblesse de leur dévouement, il ajoute que ce dernier « pèse » sur les vivants, on reste marqué profondément par les évènements. La victoire contre l'Allemagne aux yeux du prélat n'est pas seulement militaire mais aussi morale, c'est celle de la générosité du « cœur sublime » du soldat de France contre « l'endurance sèche, passive, abs-

traite des Allemands », c'est « l'âme chevaleresque, généreuse de la France » pleine de foi en une autre vie et capable de sacrifier celle-ci quand le devoir l'exige, pétrie par la religion chrétienne qui a permis la victoire.» L'évêque au sortir de la guerre perçoit la France comme une nation catholique par essence, même si de son propre aveu tous ses enfants ne le sont pas, il n'y a plus deux France, une religieuse et une impie, mais une même nation, il écrit : « Voilà donc la France qui se retrouve catholique, bien que de temps en temps elle joue à l'enfant prodigue, toutes les fois qu'il s'agit de la gloire de Dieu et de la splendeur de la Patrie! »

De fait, l'anticléricalisme exacerbé a vécu, l'heure est à l'apaisement symbolisé par le rétablissement des relations diplomatiques avec le Vatican en mai 1921.

De l'entre-deux-guerres aux années noires

L'entre-deux-guerres est une période prospère pour le collège dont les effectifs varient de 450 à 480 élèves en moyenne, avec comme maximum 500 élèves en 1929 et comme minimum 442 en 1931. Ni l'incertitude concernant l'avenir du collège lors de sa vente aux enchères, ni la suppression du cours préparatoire à l'Ecole Navale, ne semblent avoir exercé une influence sur le recrutement des élèves. Le collège est une institution et fait partie des grands établissements catholiques de la région et même du pays. Cette période de 1919 à 1939 s'inscrit dans la continuité de ce qui précède ; qu'il s'agisse de l'instruction ou de l'éducation religieuse, peu de nouveautés voient le jour.

Passé la résurgence de l'anticléricalisme des années 1924-25, conséquence de la victoire du Cartel des Gauches et du ministre Herriot, si le statu quo prévaut en ce qui concerne la situation de l'enseignement libre, la question scolaire n'est pas réglée.

Quand il est question d' « Ecole unique » dans le projet de réforme établi par Anatole de Monzie en 1925, les écoles catholiques s'inquiètent. Les réformes entamées, notamment celles sur la gratuité de l'enseignement secondaire, commencées en 1927 et achevées en 1933, sont perçues comme un moyen détourné de nuire à l'enseignement libre. On n'hésite pas à dénoncer « l'école sans Dieu » accusée de tous les maux. ⁷

6 AISM 1919 in BA 1920 : Le Père Graly à la Présentation. 7 AISM 1920 in BA 1921 : Récit de distribution des prix..



Vue aérienne de 1938

Les établissements, les anciens élèves, mais aussi les parents s'engagent pour défendre l'Ecole catholique. Il revient d'ailleurs à l'académie d'Aix-Marseille d'avoir pris l'initiative de créer des Associations de parents de l'enseignement libre (APEL) dans les années 1929-19308. La question scolaire ne trouve pas de solution, aussi pour Antoine Prost, en matière scolaire les français sont divisés et, « deux mondes continuent à s'ignorer ou à s'opposer ». Il faudra attendre 1939 pour que le gouvernement Daladier entame avec le Cardinal Verdier des négociations secrètes sur le statut de l'Eglise et l'Ecole catholique, lesquelles ne pourront se concrétiser avec la guerre et la défaite.

Les vacances de l'été 1939 voient les élèves rentrer dans leur famille, la situation internationale est déjà tendue ; le 3 septembre 1939, la guerre est déclarée. On mobilise et la défense du pays s'organise, offrant aux collégiens des vacances supplémentaires. La rentrée des classes retardée n'a lieu que le 16 octobre. Certains professeurs sont sous les drapeaux aussi : « Il y avait quelques vides dans la maison. Le Père Econome cantonnait sous l'habit militaire quelque part en France. Le Père Bertrand, Préfet de première division, faisait dit-on du contre espionnage à Draguignan, et le Père Durieux, transformé en zouave pour la circonstance, était paraît-il, terré face aux allemands en Lorraine. Après Pâques le Père Dubois fut mobilisé, ce ne furent que regrets et protestations unanimes. En cette rentrée d'octobre 1939, tous étaient confiants.» D'autres professeurs seront à leur tour appelés; pendant ce temps la vie au collège s'écoule, ordonnée par un règlement immuable, à peine troublée par quelques visites ou nouvelles du front. La drôle de guerre s'achève le 10 mai quand l'armée allemande entre en Belgique. Rapidement, la France est écrasée par la déferlante allemande.

Au collège les élèves des grandes divisions suivent les événements avec attention : « Le 10 juin après souper, tous autour du poste, nous attendons la décision du Président du Conseil. L'indicateur du radio journal de France a quelque chose de lugubre. Puis Reynaud parle. Nous sommes en guerre avec l'Italie. C'est fini. La nuit fut fiévreuse qui précéda ce départ prématuré en vacances. Dans l'après-midi, les couloirs presque vides résonnent des derniers coups de marteaux sur les caisses que l'on cloue. Le collège s'est tu... »

La rentrée d'octobre 1940 a lieu dans un contexte différent, la République a vécu, remplacée par l'Etat français avec à sa tête le maréchal Pétain, lequel entend transformer profondément le pays par une Révolution Nationale. La politique de l'Etat français trouve un écho favorable dans les milieux catholiques et plus particulièrement dans l'enseignement libre. Dès septembre 1940, les lois de 1901 et 1904 sont abrogées, des aides exceptionnelles sont débloquées pour les écoles catholiques. Mais plus que les avantages matériels, c'est dans un premier temps le programme de la Révolution Nationale qui séduit : la reconnaissance, le statut accordés à l'Eglise par le régime, le caractère paternaliste de l'autorité, l'appel à l'esprit de sacrifice, les mesures prises en faveur de la famille, le rappel de la tradition chrétienne de la France, le refus de la lutte des classes sont autant de thèmes qui trouvent un écho favorable dans l'opinion catholique. Le journal de la division des grands « Entre-Nous » consacre presque toutes ses colonnes d'avril 1941 à une discussion des élèves sur les principes de la Révolution Nationale.

Le 8 décembre de l'année précédente les élèves ont donné pour la fête du collège, un jeu scénique consacré à la jeunesse. Les thèmes abordés par les tableaux comme la peinture de la jeunesse de l'avant guerre où sont dénoncés la vie facile, le système D, l'individualisme ou la laïcisation, reflètent parfaitement l'état d'esprit des élèves et de leurs professeurs. La défaite ne trouve pas son origine dans des causes militaires ou politiques, mais morales. Dans des discussions sur la Révolution Nationale, les élèves expliquent l'effondrement de la France comme conséquence de l'indi-

 $[\]bf 8$ AISM 1932 in BA 1933. Discours de distribution des prix par Mgr Arène, Vicaire Général du Diocèse

cèse 9 Marcel Launay : L'Eglise et l'Ecole en France XIXème et XXème siècle. Desclée de Brouwer, 1988. - p.97.

vidualisme. d e l'égoïsme, de la cupidité des français mais surtout de la perte des valeurs spirituelles : « Tout ce mal qui vient lui-même de nos désastres, a lui-même une cause. Cette cause c'est la politique antireligieuse de la France depuis quarante ans. On a ôté Dieu de partout, des tribunaux, des hôpitaux, des écoles. On a voulu se passer de lui, voilà le résultat. » Dans



ces conditions la politique de Vichy a pour les catholiques en général et l'école religieuse en particulier, un air de revanche et de restauration, après des décennies d'une politique antireligieuse.

La défaite prend une tout autre dimension : « la France est battue[...] C'est triste, mais c'est heureux car cette défaite nous a ouvert les yeux. Elle nous a fait comprendre qu'il nous fallait un changement total ». Le collège entend participer pleinement à la Révolution Nationale gage d'une France nouvelle, ressuscitée. Le Maréchal jouit d'un grand prestige, hérité de la guerre de 14-18. En décembre 1941, les élèves de quatrième division lui écrivent une lettre, un groupe d'élèves du collège se joint à la cérémonie organisée pour sa venue à Toulon.

Si au collège l'attachement au vainqueur de Verdun est de bon ton, cela n'exclut pas quelques discussions et divergences politiques au sein du corps professoral. Le Père Bastier affiche ses opinions pétainistes à son confrère le Père Boulard gaulliste convaincu. Monsieur Combacot, professeur de seconde, vendéen et gaulliste acharné, mène la vie rude à un collègue pétainiste¹⁰. Il semble d'ailleurs que, passé les premiers mois et l'enthousiasme soulevé par la Révolution Nationale, les passions et opinions politiques soient laissées de côté. Les problèmes quotidiens, en premier lieu le ravitaillement, mobilisent les énergies.

En 1943, il n'est plus question dans le journal « Entre-Nous » de Révolution Nationale . On parle essentiellement de la vie quotidienne, des nouvelles d'anciens élèves, de nombreux articles sont consacrés à l'histoire de

l'établissement ou à des thèmes religieux. En ces temps difficiles, on se place une fois encore sous la protection du cœur immaculé de Marie (invoqué le 28 mars 1943). Les thèmes de la Révolution Nationale, comme le retour à la terre, sont parfois traités, sinon avec hostilité du moins avec un humour narquois dans les caricatures du journal, comme les problèmes liés au ravitaillement.

Si l'année 1940 est marquée par une baisse sensible des effectifs (366 élèves), les années suivantes le sont par une remontée de ces derniers avec 425 collégiens en 1941, 510 en 1942, et 529 en 1943. Autant dire que rapidement avec le rationnement alimentaire, il devient difficile de nourrir convenablement les élèves. Des parents apportent une aide appréciable, l'entreprise Curetti, fournisseur de charbon au collège se charge de convoyer des denrées avant qu'une dénonciation ne vienne mettre fin au système.

A la rentrée 1941 la situation devient difficile, l'économe d'alors et le Père Jean de Sentenac entendent « Livrer la bataille du ravitaillement et la gagner ». Le potager et la ferme permettent d'apporter un complément non négligeable, les eaux grasses servent à engraisser les cochons de la porcherie. « C'est alors le jeu de l'action : discuter, marchander, troquer. Partis dès quatre heures du matin, quand cesse le couvre-feu, la première obligation est de se rendre à Toulon à l'usine à gaz. Le service est lent, il faut attendre son tour ; il est irrégulier, certains jours la charge des bouteilles est limitée à 150 ou 120 kilos au lieu de 200. L'homme qui distribue est strict sur les consignes. C'est le moment des compromis : un peu de tabac, un peu de fromage ou de matières grasses donnent au préposé, qui a l'œil sur le compteur, des troubles visuels opportuns ou des moments d'inattention qui durent tant que les voisins ne crient pas trop fort. Les deux années scolaires de 41 à 43 sont rudes. Il n'est plus possible de concilier la recherche des denrées alimentaires avec le respect des règlements of-

10 Récit du Père de Jean de Sentenac. Sainte-Marie de 1940 à 1945

ficiels. Pour nous, pour les jeunes, gendarmes et administration oublient d'ouvrir les yeux. La maison Coulomb livre viande et abats au maximum aménagé des tickets. La maison Acquaronne permet de servir un plat de pâtes par jour. Les distributions par la Croix Rouge de lait et de graines de cacao permettent un supplément appréciable.



Manipulations de chimie

Qui aurait cru que les vesces de cacao fassent un excellent dessert ? La camionnette autorise le ramassage très illégal de légumes chez les exploitants agricoles d'Ollioules ou d'ailleurs. C'est toujours un risque car le contrôle économique est vigilant et peu amène. A preuve une interpellation sans ménagement à la sortie de Six-Fours. Regards sur les légumes transportés, demande de papiers, menace de réquisition de la marchandise et d'une amende sévère. On discute sur les besoins des enfants. Avec lenteur, Joseph Gory (intendant) ouvre son portefeuille et présente la photo de son fils bébé, nu sur un cousin. Le contrôleur sourit. C'est gagné, on passe.»¹¹

Après novembre 1942, la zone sud est occupée, les Italiens s'installent au collège dans les études de 3ème et seconde. La cohabitation avec l'établissement se passe bien, chaque fois qu'un prêtre rentre ou sort, les sentinelles présentent les armes, certains Pères en abusent quelque peu. Le soir, un réfugié belge, ancien speaker à la radio fait écouter Radio Londres aux italiens. Après la capitulation de l'Italie, les militaires qui s'étaient pourtant juré de ne pas se rendre aux allemands, déposent les armes. Leurs matériels sont stockés dans la cour, notamment les carburants qui rendraient de grands services au collège et attirent l'attention de l'économe : « Ils présentent pour nous un attrait que la pénurie rend irrésistible[...] Nous remarquons avec Joseph Gory, que les sentinelles abandonnent tout contrôle le temps du repas de midi et de la sieste. En conséquence, vers midi, nous roulons avec soin un fût de 200 litres d'essence et un bidon de 20 litres d'huile jusqu'à la ferme et les

camouflons succinctement. Mais quel vacarme vers heures: un feldwebel hargneux s'agite et interroge. Nous attesévidemment tons n'avoir rien vu. Altercation vive, menaces de perquisition. La nuit, nous enterrons soigneusement nos prises. Dans la matinée, un capitaine se présente avec le Père Bouvet. Supérieur particulièrement inquiet. Au fur et à me-

sure d'une discussion courtoise, nous apprenons que ce sont les Italiens eux-mêmes qui assurent le transport vers les dépôts allemands, qu'ils ont beaucoup de parents et d'amis à La Seyne et que pas un litre n'est jamais parvenu à destination. L'incident est clos, sans un sourire de notre part.» ¹²

En ce mois de septembre 1943, les élèves recalés à la session de juin du baccalauréat, repassent leurs examens et on prépare la rentrée. Le 5 octobre le Général Guichard et le maire de la Seyne visitent et donnent leur assurance au Père Supérieur qu'avec quelques aménagements, la rentrée pourra avoir lieu. Pourtant quelques jours plus tard, un arrêté préfectoral interdit la réouverture de l'établissement pour des raisons de sécurité (bombardements). Après avoir en vain cherché un lieu de repli, il faut se résoudre à ne pas ouvrir, on organise cependant des cours particuliers pour les élèves de la Seyne et des environs, 85 enfants y participent, 25 élèves choisissent de continuer leurs études au collège de Saint-Chamond, établissement mariste du centre de la France. Une partie des Pères se disperse dans d'autres maisons.

Le collège qui a vu passer depuis le début de la guerre des Italiens, des soldats allemands en partance pour la Tunisie, voit maintenant une compagnie de marins pompiers s'installer en novembre 1943. La multiplication des bombardements ayant conduit les autorités civiles à pres-

11 idem 12 ibid crire l'évacuation des enfants de la ville, le nombre d'élèves diminue, à la fin décembre, ils ne sont plus que 40 à suivre des cours au collège. Le 7 décembre, c'est au tour d'une compagnie des jeunesses hitlériennes d'occuper le collège. En cet automne 1943, les Allemands partis pour l'Afrique du Nord, ont laissé un alsacien de plus de cinquante ans, il reste deux mois au collège, puis muni par la police de faux papiers, rallie Saint-Chamond où il se cache jusqu'à la libération, un jeune italien qui demande asile connaît le même sort.

Si les bombardements avaient épargné La Seyne, dès mars 1944, la ville subit d'importants dégâts ainsi que des pertes humaines. Le Secours National s'installe au collège, des dortoirs sont mis à la disposition des sinistrés, à la chapelle des Congrégations les victimes sont déposées. Le bombardement du 29 avril, long et violent, cause des dégâts : toitures arrachées, cloisons et fenêtres enfoncées. Les Pères vont prêter main forte au clergé paroissial pour apporter réconfort aux blessés et aux mourants.

Au collège sous la direction de la sœur infirmière, aidée de bénévoles, on donne les premiers soins. Une cuisine roulante est installée, plus d'une centaine de personnes sinistrées trouvent un lit dans les dortoirs. Le11 juillet, ce sont les corps des victimes du tunnel de Saint-Jean qui sont transportés dans le bâtiment des classes. Le 6 août, la ville est à nouveau bombardée. Le 15 août, les alliés débarquent en Provence, il faudra attendre le 24 pour que la ville soit libérée. Entre temps, le 21 août, les Allemands ont attaqué le poste de police, voisin du collège qui s'est soulevé. Après un échange de coups de feu, ils l'incendient, un policier est tué à l'intérieur, deux autres sont obligés de se rendre, ils seront fusillés sur-le-champ malgré l'intervention du Père Bouvet.

La Seyne libérée, on pense à la réouverture du collège. Pour ce faire, les marins pompiers puis les Forces françaises de l'intérieur qui, depuis fin août, se sont installés au collège, quittent les lieux. Les Pères partis reviennent au collège, les locaux sont remis en état, le mobilier réinstallé, pour ces travaux le collège reçoit l'aide de 20 prisonniers allemands.

Le 2 novembre, pour la rentrée, 250 élèves se présentent, il est encore difficile de circuler, à la fin du trimestre les effectifs atteignent 350 élèves. Certes, le ravitaillement pose et posera encore de lourds problèmes, pour les résoudre on a passé des contrats avec des paysans de Haute-Loire. Mais le collège reprend rapidement une vie normale, et en 1945, 467 élèves retrouveront leurs bancs scolaires.

Compte-rendu sommaire d'Histoire et Patrimoine Seynois

Clément Philippon

Le marin au XVIII^e siècle

Question : Pourquoi La Seyne avait-elle si peu de pêcheurs ?

C.P.: Les Seynois étaient paysans et travaillaient dans la construction navale.

Il n'y avait pas de madrague à La Seyne. Les pêcheurs habitaient à Six-Fours et la madrague se situait à Six-Fours. La recherche dans les archives de Six-Fours reste à faire.

Robert Bonaccorsi

Histoire de la vie culturelle

Question : N'y a-t-il pas eu d'autres musiciens seynois connus ?

R.B : Effectivement, il faut évoquer Pierre Sim, contrebassiste de jazz qui a fait la plus grande partie sa carrière à Paris et qui a été également l'accompagnateur de Jacques Brel et de Charles Aznavour.

Question : Le rôle de l'école des Beaux-Arts a fait notre bonheur. Nous avons été très heureux avec des professeurs comme Michèle Dolfi-Mabily, Dubois, Max Michel, etc.

R.B.: J'ai insisté sur le double aspect de la démarche culturelle: celle de l'innovation, de la création et celle qui relève de la formation de base. A priori une école municipale des beaux-arts (ou une école de musique) n'est pas conçue dans l'absolu pour créer des peintres, des plasticiens ou des musiciens professionnels, mais pour effectuer un travail d'initiation, pour établir des passerelles avec les lieux d'exposition et l'Education Nationale et éventuellement créer des vocations. L'Ecole des Beaux-Arts continue ce travail.

Question: Parmi les bonheurs, il ne faut pas oublier la bibliothèque dont j'ai gardé un souvenir merveilleux où j'avais la bagatelle de huit abonnements et où j'embarquais pour les vacances une caisse de bouquins. Je voudrais souligner l'exceptionnelle liberté d'esprit des gens qui choisissaient les titres et qui n'avaient rien à faire ni de l'appartenance politique, ni de l'appartenance de rien du tout. C'était une bibliothèque merveilleuse et en particulier je pense à mademoiselle Giraudot. Aujourd'hui il faudrait une médiathèque centrale et adaptée à notre temps.

R.B. : Je crois savoir que la médiathèque du Clos Saint-Louis ouvrira l'année prochaine.

Question : A mon arrivée à La Seyne en 1978, il y avait une vie culturelle, mais il y avait un manque de structures abominable. Je connaissais la bibliothèque de Lille de 1960 qui ressemble la bibliothèque Méjeanne à Aix. R.B. : Je n'ai pas parlé du livre car ce n'était pas l'objet de la communication. La bibliothèque telle qu'elle est aujourd'hui est née dans les années 1966-1967. L'ouverture du clos Saint-Louis devrait améliorer de façon sensible la lecture publique dans notre ville.

Question : Le jazz au Fort Napoléon?

R.B.: Il a commencé une année après l'ouverture du lieu (1984), en 1985. Il y avait du Jazz à Apollinaire, puis ça a basculé au Fort à partir de 1985.

Question : Votre travail porte sur une période où le réalisme socialiste était très présent, particulièrement dans les municipalités communistes. On pourrait donc s'attendre à quelque chose de très orthodoxe, pourtant du jazz était programmé. Quel était le lien était entre le monde ouvrier (Les Chantiers) et la politique culturelle.

R.B.: Vaste question. Dans mon exposé je m'en suis tenu à l'histoire culturelle sans rentrer dans cette problématique qui relèverait d'un autre exposé. Il faudrait réfléchir sur la cohérence d'une politique avec sa mise en pratique. Aujourd'hui, il s'agissait d'évoquer à partir d'une question initiale, pourquoi trois pratiques culturelles sont devenues des axes forts dans notre ville et quels étaient les liens qui pouvaient les relier au passé. Pour le reste, il faut penser que rien n'est figé et qu'énormément de réalisations sont liées à des personnalités. Je pense encore au rôle de Pierre Caminade qui mériterait un travail spécifique sur cet aspect de son activité. [...]. J'ai principalement souhaité évoquer la continuité et la rupture avec l'avant-guerre, qui se caractérise par l'absence d'intervention dans le domaine de la vie culturelle ce qui a permis de mettre en place une approche plus volontariste au début des années 50. Plutôt que de mettre mécaniquement en adéquation programme politique et vie culturelle, il faudrait prendre en compte les aspects sociologiques et biographiques. Toussaint Merle et son premier adjoint Marius Autran étaient des instituteurs. Ils étaient issus d'une formation « Ecole Normale », très républicaine et avaient intégré dans leur pratique les notions de formation continue et de pédagogie ouverte.

Ces aspects peuvent expliquer l'absence de dogmatisme. Si l'on prend les programmes de cette époque, une véritable diversité d'approches existait, y compris dans les bulletins de l'Office Municipal de la Culture et des Arts comme Etraves. Ce contexte est peut-être spécifiquement seynois, en référence à la double mémoire de la ville comme cité ouvrière et lieu de villégiature.

Il existe un double mouvement dans l'histoire de la ville, dans son inconscient même, entre une mémoire balnéaire née à la fin du XIXème siècle, et l'histoire ouvrière qui préexistait et qui est devenue hégémonique après la seconde guerre mondiale. Ces deux mémoires cohabitent dans le non-dit ou dans la prolixité de la parole, dans l'inconscient collectif, et cela peut être une ébauche d'explication du chaos apparent et de la diversité, de la complexité voire de la richesse affective et intellectuelle de la ville.

On ne peut pas en effet vivre innocemment à la fois avec le souvenir d'Alphonse Allais, Michel Pacha, Pierre Louÿs, Sacha Guitry et en même temps avec celui d'une ville qui avait des chantiers navals extrêmement performants, qui avait une industrie de pointe avec les câbles sous-marin et une haute conscience sociale. Un point commun cependant : l'innovation. Le lien peut s'établir par cette conscience qu'à La Seyne, les industries étaient des industries de pointe, des industries qui, en grande partie, impliquaient un aspect novateur. Les techniques nouvelles s'expérimentaient aux chantiers, les câbles sous-marins ont toujours été dans une logique de performance technique. Cette pratique subie et voulue a pu favoriser les rencontres ponctuelles avec la création artistique.

N'oublions pas que La Seyne possédait des constructions et des démolitions navales. Dans l'espace du port on pouvait voir, au quotidien, mourir et renaître des navires. Quand j'étais enfant, mon grand-père me faisait visiter les bateaux qui allaient disparaître et j'assistais au lancement de nouvelles nefs avec mon père. Avec ce passé paradoxal, La Seyne ne pouvait que devenir et se perpétuer comme une ville essentiellement poétique.



Le Théâtre, Place de la Lune

Irma Breil

"Sans agir, la couleur douterait"

Question : Comment conserver ces dessins ? Un jour l'école sera repeinte, est-ce que les fresques seront récupérées ou est-ce qu'on les éliminera ?

Comment est né ce projet pédagogique ? Comment les artistes vous ont-t-ils suivis ?

Freddy Guglielmi (ancien directeur de l'école Malraux): Cette école a toujours travaillé sur ce type de projet, elle voulu construire un socle culturel et commun pour les enfants. Ce travail a commencé très en amont, en 1985, avec une classe, puis deux classes, puis plusieurs classes. L'école Malraux a été classée en zone prioritaire, elle a reçu un peu d'argent qui s'est transformé en projet pointu plus efficace, cohérent puisqu'il a engagé toute l'école. D'autres écoles dans la ZEP faisaient autre chose mais dans le même état d'esprit.

Nous avons commencé par construire une grotte dans l'école à laquelle tous les enfants ont participé. Nous avons reçu trois mille visiteurs dont Cosquer l'inventeur de la grotte du même nom, Yves Courtin responsable d'archéologie sous-marine au CNRS et nous avons intéressé des équipes de télévision.

Lorsque nous avons lancé le projet sur le dessin, les artistes y ont immédiatement adhéré. Les enfants enthousiastes, pendant le temps d'école et hors école, mercredi et dimanche compris, dessinaient. De ces travaux de peinture est né le recueil de poésies de Marcel Miggozzi, édité et vendu au profit de l'école Malraux, intitulé « Sans agir, la couleur douterait ».

Parmi les projets pédagogiques réalisés, l'école a créé une radio interne à l'école qui diffusait dix à quinze minutes par jour pour informer des activités des classes, on y lisait des poèmes etc.

Si l'école est reconstruite ou repeinte, ces dessins doivent être conservés. Les panneaux peuvent être facilement découpés et réutilisés ailleurs ou donnés à des particuliers. Quant aux peintures murales de Serge Plagnol et Solange Triger, nous demandons à ce qu'elles soient protégées.

Gérard Fouchard

1891: Alexandre Millerand

Quelles sont les relations entre FranceTélécom Marine et France Télécom ?

FTM est une filiale (à 100%) spécialisée de FT. Cette structure de filiale spécialisée permet de gérer les coûts et revenus de cette activité spécialisée (ici le travail à la mer) de manière séparée des autres activités de FT, ce qui permet en général de savoir si l'activité gagne ou perd de l'argent, et également de mettre en place une organisation et des règles de fonctionnement (par exemple sociales) plus adaptées que l'organisation et les règles générales de FT dont les besoins sont clairement différents.

Quelles sont les différences entre le téléphone le Minitel et l'Internet.

- 1. Le téléphone repose sur la mise en place d'un canal de communication bilatéral (et un seul) entre l'appelant et l'appelé. Selon les technologies utilisées, ce canal peut consister en un circuit physique, établi au début du 20 ence siècle par « les « demoiselles du téléphone » et plus tard par des automates du réseau (les autocommutateurs) ou en un circuit virtuel (le même circuit physique est mis à disposition pendant un fragment du temps nécessaire à la transmission de l'information). L'information passant sur le canal peut avoir diverses formes (électrique, optique) et être codée diversement (analogique, numérique, etc.).
- 2. Dans l'Internet, il n'y a pas de canal de communication établi entre l'appelant et l'appelé. Ce n'est qu'une illusion qui provient de la très grande rapidité de traitement de l'information par le réseau. L'information est fragmentée en morceaux « digérables » par le réseau (un peu comme la Poste ou DHL) qui normalisent la taille des paquets. Les fragments d'information portent leur propre information de destination et les différents automates du réseau (i.e. les serveurs) orientent pas à pas l'information dans les canaux intermédiaires jusqu'au destinataire final (comme la Poste ou DHL). La progression de l'information est asynchrone, (ce qui ne veut pas dire forcément lente) car chaque fragment d'information est traité de façon indépendante et peut suivre son propre chemin (comme la Poste ou DHL).

3. Le Minitel est une excroissance du téléphone, pas de l'Internet. Au niveau des services rendus, Minitel et Internet peuvent paraître assez proches (transmission numérique d'informations, automates-serveurs, banques de données). Cependant, contrairement à l'Internet, le Minitel fonctionne sur le principe du téléphone et établit une connexion physique avec un serveur pour échanger des informations, ce qui mobilise beaucoup de ressources du réseau et peut donc être assez coûteux. Par ailleurs, et là encore contrairement à l'Internet, le Minitel a historiquement été développé comme un système fermé par FT. Malgré ces caractéristiques rédhibitoires qui ont empêché l'exportation du Minitel, l'aventure du Minitel peut être considéré comme un succès car il a mis l'usager français « à l'étrier des services numériques » et il a inventé des pratiques de marketing innovantes qui seront reprises par les mobiles 15 ans plus tard (mise à disposition gratuite du terminal). Noublions pas non plus que le Minitel date de la fin des années 1970, tandis que l'Internet « moderne » (le web) date du début des années 1990 : un fossé technologique de 15 ans les séparent.

Pourquoi dites vous que les abonnés au téléphone ont permis le développement de l'Internet ?

L'évolution de l'Internet est lente jusqu'au début des années 90 aux Etats-Unis. Depuis 1995, il connaît une brutale explosion de la demande.

- 1. L'Internet trouve ses origines en 1969 lorsque les grandes universités et instituts de Californie (Standford et Santa Barbara) et de l'Utah sont reliés à l'université de Los Angeles (UCLA) pour partager des informations en réseau (réseau Arpanet Advance Rechearch Project Advancy, département de recherche du Pentagone) grâce à un contrat de recherche en tirant parti du système Unix développé par ATT. Or, la FCC s'oppose à l'entrée d'ATT dans le monde des télécommunication et incite donc les universitaires régler eux-mêmes leurs applications informatiques.
- 2. En 1979, trois universitaires de l'université de Duke développent un protocole d'accès à distance aux banques d'information par l'intermédiaire d'un modem et le réseau téléphonique et le réseau Usenet se développe pour les besoins des universités américaines. A l'origine, personne aux Etats-Unis ne s'est soucié des coûts puisque ceux-ci étaient facturés directement aux universités. Par contre, à cette époque, le service téléphonique était coû-

teux pour les utilisateurs étrangers compte tenu du prix élevé des télécommunications internationales mais le réseau devient énorme compte tenu des besoins de la communauté académique. La baisse du prix des modems favorise le développe du service Usenet et en 1984, plus de 1000 sites sont en service dont plusieurs situés à l'étranger et il est possible de posséder sa boite aux lettres électroniques mais l'organisation du réseau est nécessaire et l'Internet est codifié sous sa forme actuelle. Usenet et Transpac sont deux réseaux contemporains de philosophie différentes.

3. En 1995, le réseau compte alors 30 millions d'utilisateurs dont 200 à 300.000 en France et devient un instrument de connaissance. Or, c'est en 1995 que le premier système transatlantique à amplification optique est mis en service, il offre une capacité de transmission (40 Mbit/s) 40 fois supérieure à celle du premier câble transatlantique de 1988 (1 Mbit/s). Lors de la mise en service, un ingénieur découvre que la capacité du câble peut être facilement multipliée par 3 en installant deux terminaux supplémentaires aux extrémités. Evidemment, cela pose un problème aux constructeurs qui envisagent déjà de fermer leurs usines de fabrications et aux opérateurs (ATT, France Télécom et autres..) car le téléphone n'utilise pas 10 % de la capacité disponible. Que faire des 90 % restant?

Il est alors décidé de l'utiliser toute cette capacité disponible pour faire de l'Internet gratuit. Il y a un bon côté puisque les clients achètent des ordinateurs personnels (Compac, HP ou Dell) pour faire de l'Internet. La méthode commerciale est donc à l'opposé de celle utilisée pour la commercialisation du Minitel. Les abonnés continuent à payer le téléphone fort cher, bien qu'ils ne disposent que de 64 kBit/s alors que l'Internet utilise 10 à 20 fois plus de capacité. L'industrie est sauvée, on continuera à poser des câbles sous-marins. Aujourd'hui, ceux-ci fournissent plus de 90% des artères de télécommunications mondiales, les satellites seulement 5 à 10 %. Il y a une morale puisqu'en 2005, grâce au logiciel Skype, chacun peut télécharger gratuitement sur l'Internet et téléphoner gratuitement aussi longtemps que nécessaire.

Lucas Martinez

L'âge d'or de la rade

Question : A partir de quand y a-t-il eu une liaison capitalistique entre Schneider-Le Creusot et La Seyne-surmer ?

L.M. : Schneider dans les années 1880 a acquis une partie des établissements du Havre spécialisée dans la construction de l'artillerie. Mais Schneider n'a pas eu le contrôle des chantiers de La Seyne.

Question : Quand la construction des navires de guerres s'est-elle arrêtée à l'Arsenal ?

L.M.: L'arsenal n'a plus construit de gros navires bien avant la Seconde Guerre. Mais cela était en germe dès le début du 20^{ème} siècle puisqu'on pensait à une spécialisation des arsenaux. Brest par exemple devait construire les grosses unités et Toulon conservait seulement l'entretien de la flotte.

Question: Ce complexe militaro-industriel était-il cohérent face à leur rival de l'Atlantique ou est-ce que Toulon-La Seyne étaient en concurrence? ou Toulon en concurrence avec Brest, La Seyne avec Brest, etc?

L.M.: Au XIX^e siècle, les relations étaient plus personnelles que çà. Le conseil d'amirauté envoyait un rapport au conseil des travaux qui envoyait le cahier des charges précisant les caractéristiques principales du navire, adressés dans les arsenaux et dans les chantiers privés. Puis le conseil des travaux examinait chaque projet présenté non par une société mais par un ingénieur (même s'il représentait une société). Une rivalité apparaissait au niveau des conceptions. Celui qui avait l'idée la plus intéressante pour le comité des travaux était retenu.

Intervention de madame l'adjointe au patrimoine : Madame Cyrulnik se réjouit que des jeunes gens comme Lucas Martinez s'intéressent à l'histoire des chantiers navals seynois et rappelle la très intéressante visite des chantiers guidée par Lucas, dans le cadre des journées du patrimoine. Dans le parc paysager à venir, il est très important, précise-t-elle, de conserver la mémoire des lieux et un parcours sur le site lui semble une excellente idée.

Question : Dans ce chantier, il y avait beaucoup de main d'oeuvre immigrée qui n'avait pas le droit d'aller tra-

vailler à l'arsenal, ce qui créait quelques difficultés pour différentes commandes militaires.

L. M.: Cela posait problème quand une partie de la commande incluait un travail effectué par des ouvriers des Forges et Chantiers dans l'enceinte de l'arsenal. Dans tous les marchés, il était précisé que les ouvriers envoyés à l'arsenal de Toulon devaient être de nationalité française. Les chantiers encouraient une amende si des ouvriers non français étaient interceptés, en fraude, dans l'arsenal de Toulon.

Question: Les chantiers de La Seyne ont toujours fait des travaux de qualité, reconnus, transport de gaz, plateforme de forage, jumboïsation et tout le secteur terrestre destiné à diversifier le travail pour faire face à la baisse d'emplois. La qualité du travail des ouvriers et des ouvriers étrangers n'est pas à mettre en cause. Quand on faisait venir des gens d'Italie, on prenait des gens qualifiés. Ce critère de qualité est toujours resté. Je souhaite qu'on utilise des moyens techniques modernes de l'image, par exemple, pour mettre en valeur 150 ans de l'histoire de la ville.

Question : Nous regrettons tous la perte du savoir faire des ouvriers de valeur.

HPS: C'est pour çà que nous sommes tous très tristes quand on entend que les ouvriers ne suivaient pas. L'intervention de Lucas, l'année dernière aux journées du patrimoine, nous a montré que, depuis que les chantiers existent, ils ont « surfé » sur le haut de la vague et ont toujours essayé d'anticiper les demandes, de chercher et de trouver la solution à la question posée. Si les chantiers ont fermé ce n'est pas parce qu'ils n'avaient pas la solution, ni parce qu'ils ne faisaient rien.

Question : On peut faire le lien avec ce qui a été dit ce matin sur les câbliers. Il y a une décision politique dernière. Est-ce que le coût de la main d'oeuvre n'était pas intéressant pour ces travaux de la Marine ?

L.M.: Certains travaux de réparation devaient être effectués sur des bâtiments de la Marine et la commission du marché des travaux du port a considéré qu'il serait plus intéressant de confier ces travaux aux chantiers de La Seyne. Ce sont des considérations d'ordre technique plus que financière qui primaient. Ce qu'on confiait aux chantiers privés, à La Seyne et ailleurs, c'était moins pour éco-

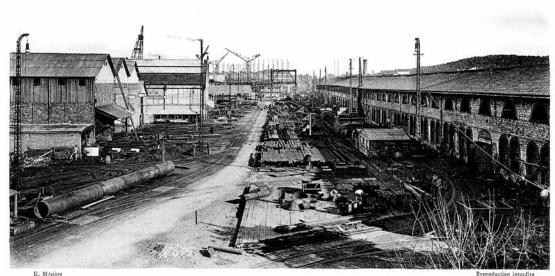
nomiser de l'argent que pour permettre à l'arsenal à se consacrer à d'autres travaux.

HPS: La main d'oeuvre aux chantiers de La Seyne était mieux payée qu'à l'arsenal. Les ouvriers de l'arsenal partaient un, deux ou trois ans pour travailler aux chantiers, puis ils revenaient. Dès que les travailleurs de l'Etat avaient un peu de formation, ils s'en allaient. Pourtant à l'arsenal, ils bénéficiaient d'une structure sociale, d'une retraite. La Marine a pris des mesures pour fixer la population ouvrière. C'est ainsi qu'est né ce système où l'on favorisait l'entrée des enfants d'ouvrier de l'Arsenal en leur attribuant des points supplémentaires, au moment des examens d'entrée. Cette tradition a donné naissance à des dynasties ouvrières. Mais cette mobilité professionnelle est assez générale dans le monde du travail à cette époque.

Question: La période entre 1850 débuts de la vapeur et 1880-début de la colonisation correspond à la montée en charge de la Marine, le ministère de la Marine devient celui de la marine et des colonies. Il fallait beaucoup de petites unités, des canonnières, par exemple, pour aller guerroyer en Indochine, à Madagascar. Ensuite on prépare la guerre de 1914. On construit de grosses unités, de gros cuirassés, c'est la course aux tonnages entre les futurs belligérants. La Marine a un plan de charge qui ne fait que s'accroître et embellir et il y a de la place pour tous. Et à La Seyne, les chantiers ont la possibilité de s'agrandir.

L.M.: A cela il faut ajouter la vision stratégique de la Marine à cette époque. La Jeune Ecole (courant de pensée de stratégie navale) favorise le torpilleur qui met en oeuvre cette nouvelle arme, la torpille automobile, développée pendant la guerre de sécession en 1860. Entre les années 1870 et 1910, la construction de torpilleurs a connu un véritable boom. On en a construit plus de 300 au détriment des grandes unités. Au début du 20ème siècle la doctrine mahaniste (développée par le capitaine Mahan) a provoqué un changement de la conduite de la marine française. On a délaissé les torpilleurs et l'on s'est remis à construire de grandes unités, il y a donc une montée en puissance. Phénomène remarquable pour les chantiers, les FCM ont pu construire, sur leurs propres plans, le Jauréguiberry compris dans une série de cinq bâtiments, tous différents. Mais, du point de vue de la Marine, c'était catastrophique, car quand on construit cinq navires de même série, mais tous différents, cela pose des problèmes de logistique, de formation, d'efficacité. Aujourd'hui, les historiens maritimes considèrent que cette période d'échantillonnage de la flotte française est une véritable gabegie. On est revenu sur cela au début du 20ème siècle et l'on s'est remis à construire des séries plus homogènes. Les chantiers ont atteint leur apogée avec la construction du Jauréguiberry, les navires suivants le Montcalm, le Sully, le Patrie, le Justice, le Paris, etc, ont été conçus par la Marine.

Toujours en fonction des choix stratégiques, on n'a plus construit de cuirassés conçus entièrement par les Forges et Chantiers.



Vue d'ensemble des chantiers avant la 2^{ème} guerre

Reproduction interdite

Lionel Roos-Jourdan

L'institution Sainte-marie

Question : Quelles étaient les origines géographiques des internes des « Maristes » ?

L. R.-J.: Dans les années 1930, c'est difficile de le savoir. Au moment de la distribution des prix, on cite Monsieur X de tel endroit. L'établissement a un recrutement qui est faiblement local (La Seyne) de 10 à 15% des élèves. L'agglomération Toulon-La Seyne représente 25 à 30 % des élèves, puis vient le reste du département et les départements limitrophes, et puis aussi un recrutement national et colonial. L'internat à cette époque fonctionne en continuité. Hormis la période d'été, des élèves restent là tout le temps. Certains sortent pour des vacances chez un correspondant. C'est un internat et des internes viennent d'assez loin, d'autant que les moyens de se déplacer sont plus difficiles. Pour les familles, l'internat est un choix en matière d'éducation, donc on a un recrutement local, régional et national. Pendant longtemps il y a eu une tradition des gens qui vivaient dans l'empire français. Ils avaient souvent des liens à Toulon, sous forme de correspondants pour des sorties ou des vacances intermédiaires.

Question : Où sont les archives de l'école des Maristes ?

L. R.-J.: Il y a des archives dans l'établissement, plus ou moins classées par les « Anciens élèves ». C'est le problème de l'ensemble des établissements maristes et c'est la même chose pour les établissements publics d'ailleurs, on a de gros soucis en matière de recherche historique, il n'y a pas de politique d'archivage. En clair, les documents disponibles sont des journaux d'anciens élèves, des bulletins solaires. Les archives historiques des Maristes, proprement scolaires sont difficilement accessibles. En début d'année les élèves reçoivent un annuaire, avec les emplois du temps, les thèmes enseignés, les ouvrages à fournir. Ce qui nous donne une idée générale des programmes, mais nous n'avons pas d'élément pour déterminer les aspects pédagogiques par exemple. Souvent peu de gens ont eu l'occasion de rentrer dans les bâtiments, c'est un monde un peu fermé qui par certains côtés s'opposerait à la ville. Or l'établissement s'inscrit, on le voit à partir des évènements de l'entre-deux-guerres, dans l'histoire de la ville.

Question : Pouvez-vous préciser les conditions de la préparation à l'école navale ?

De 1854 à 1924, c'est trois ou quatre élèves de Sainte-Ma-

rie qui rentrent chaque année à l'école navale. Parmi les plus célèbres qui sont sortis, l'amiral Muselier, l'amiral Kramtz, l'amiral Vautrin en poste dans la région en 1924. Pour une dizaine d'années, il y a eu une préparation à l'école militaire de Saint-Cyr mais qui n'a pas perduré. Cela montre les liens avec la Marine. Dans le recrutement des élèves, les milieux maritimes ont soutenu fortement l'établissement en y mettant leurs enfants. Ces liens sont plus forts encore dans la mesure où les Maristes ont été parmi les premiers missionnaires en Océanie. Si la Nouvelle-Calédonie est française, ce n'est pas grâce à la Marine française mais grâce aux Maristes. Ils ont été les premiers à s'y implanter. Cette tradition de liens avec la Marine a duré au moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et même un peu après.

Ce cours de l'école de navale attirait d'autant qu'avec les Jésuites du côté de Brest, ils étaient les seuls. Sinon ce sont les grands établissements d'Etat qui préparaient à l'école navale.

Question : N'y avait-il pas de préparation aux Arts et Métiers ?

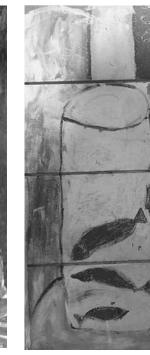
L. R.-J.: L'établissement s'est orienté vers un cursus essentiellement d'enseignement général, Lettres, Sciences. En 1905-1906, on a ouvert une section moderne pour une orientation plus professionnelle. Abandonnée rapidement, elle ne correspondait pas à la clientèle de l'établissement qui appartenait au milieu maritime, à celui des propriétaires terriens, au milieu de l'artisanat, du commerce, avec au cours du siècle un glissement vers les classes moyennes.

Question : Aujourd'hui, combien y a-t-il d'écoles des Maristes ?

L. R.-J. : Ollioules, La Seyne, Lyon, Senlis, Rians, Bury Rosaire. A Paris, le 104 rue de Vaugirard a été une maison d'étudiants avec des personnages célèbres.

« Les Maristes » concernait l'enseignement secondaire destiné à la bonne bourgeoisie, mais c'était valable aussi dans le public, formation destinée à une certaine élite. C'est moins le nombre qui compte que l'influence qu'ils ont pu avoir.

Question : Comment les Maristes sont-ils devenus de bons spécialistes de l'éducation alors qu'au départ, ils n'étaient pas des professionnels comme les Jésuites ? L. R.-J : Après la Révolution, les congrégations sont refondées. Pour palier aux difficultés que l'on a connu après la Révolution, les futurs Maristes sont « pères missionnaires » dans les campagnes. Ils prennent conscience de l'importance de l'éducation, dans l'Ain tout d'abord avec Colin fondateur des Maristes. Puis ils fondent des établissements que la loi Falloux de 1850 va favoriser. Ils trouvent une spécialisation dans l'éducation, un des apostolats principaux, avec des missions en Océanie. Ces deux activités forgent la congrégation.



Arbre poissons par les élèves de Malraux



Matisse - Poissons rouges et sculpture (1911)













Bibliographie

Marius AUTRAN, Histoire de l'école Martini. L'enseignement à La Seyne de 1789 à 1980. Ed. GRAICHS, La Seyne, 1982.

Marius AUTRAN, Images de la vie seynoise d'antan. Tome VII, 1999.

L'Aventure de l'art au XXème siècle, Editions du Chêne-Hachette, 1990.

Louis BAUDOIN, *Histoire de La Seyne-sur-mer et de son port depuis les origines jusqu'à la fin du XIXe siècle.* Société des Amis de La Seyne Ancienne et Moderne, 1965, Hémisud réimp. 1995, 908 p.

Gilbert BUTI, Le Chemin de la mer ou le petit cabotage en Provence (XVIIe-XVIIIe siècle), Provence historique, Tome L, fasc. 251, juillet-août-septembre 2000, p. 297 à 320.

Robert BONACCORSI, Giacobazzi : 50 ans de peinture. Toulon, éd. Bleu Outre-Mers, 2004, 176p.

Robert BONACCORSI, *De Stendhal à Simenon, sept séjours ou visites d'écrivains à La Seyne-sur-mer,* Bulletin de la Société des Amis du vieux Toulon et de sa Région, 1999, n° 121. – p. 223 - 230.

Robert BONACCORSI, Le Jazz en 25 flashs Back in Thèmes et Variations, Jazz Plein Sud, Toulon

Robert BONACCORSI, Regards sur les Chantiers Navals, une expérience et une réflexion sur le mécénat, O.M.C.A, La Seyne, 1982

Alain CABANTOUS, Dix mille marins face à l'Océan, les populations maritimes de Dunkerque au Havre aux XVIIe et XVIIIe siècles, vers 1660-1794 : étude sociale, Paris, Publisud, 1991.

LE CORBUSIER - Cité radieuse de Marseille, monographie, Atelier du patrimoine, éd. Ville de Marseille, 1988

Entre terre et mer, sociétés littorales et pluriactivités, XVe-XXe siècle : actes du colloque tenu à l'Université de Bretagne Sud-Lorient, les 17, 18 et 19 octobre 2002, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.

Gérard FOUCHARD, « Les câbles sous-marins », in Le patrimoine des télécommunications, ouvrage collectif. Paris, éd. Flohic, 2002, 508 p.

Edward LUCIE-SMITH, Les Mouvements artistiques depuis 1945, Editions du Seuil, 1999.

Lucas MARTINEZ, Aspects des relations entre la société des Forges et Chantiers de la Méditerranée et l'arsenal de Toulon (1865-1960). Maîtrise d'histoire, Nice, 2003. –151p et annexes.

Clément PHILIPPON, Les gens de mer en Méditerranée au XVIIIe siècle. Les matelots et les officiers à La Seyne-surmer de 1748 à 1788. Maîtrise d'histoire, Aix-Marseille I, 2004. 122p.

Lionel ROOS-JOURDAN, Les Maristes de La Seyne, le collège des R.R.P.P. maristes à La Seyne 1843-1943. Maîtrise d'histoire, Aix-Marseille I, 1995.

Sans agir, la couleur douterait, ouvrage collectif, 1997

ICONOGRAPHIE

Reproductions de tableaux et travaux dans l'école Malraux pour la grande majorité : Michel BREIL et Léopold TROUILLAS pour un portrait.

Illustrations extraites de "L'institution Sainte-Marie" 1849-1999 (Association des Anciens Elèves).

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Manugraph 337 bis, av. de Bruxelles 83500 LA SEYNE-SUR-MER

Novembre 2005

ISSN 1637-889 X

Regards

Seyne-sur-mer

Regards sur l'Histoire de La Seynesur-mer Regards sur l'Histoire de La
Seyne-sur-mer Regards sur l'Histoire
de La Seyne-sur-mer Regards sur l'Histoire
de La Seyne-sur-mer Regards sur l'Histoire de La Seynesur-mer Regards sur l'Histoire de La CO
Seyne-sur-mer Regards sur l'Histoire
de La Seyne-sur-mer Regards sur l'Alistoire
de La Seyne-sur-mer Regards sur l'Alistoire
de La Seyne-sur-mer Regards sur l'Alistoire
Description



